



HAL
open science

Les chemins ruraux : l'expérimentation d'une (ré)conciliation. Prémices d'un " nouveau pacte agriculture/société " ?

Etienne Britis-Betbeder

► To cite this version:

Etienne Britis-Betbeder. Les chemins ruraux : l'expérimentation d'une (ré)conciliation. Prémices d'un " nouveau pacte agriculture/société " ?. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03516329

HAL Id: dumas-03516329

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03516329>

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers CFR Rennes

<p>Année universitaire : 2020-2021 Spécialité : Paysage Spécialisation (et option éventuelle) : Paysage Opérationnalité et Projet</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

**Les chemins ruraux : l'expérimentation d'une
(ré)conciliation.
Prémices d'un « nouveau pacte
agriculture/société » ?**

Par : Etienne BRITIS-BETBEDER

Soutenu à Angers le 16 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Président : ROUSSELIERE Damien

Maître de stage : VERSPIEREN Astrid

Enseignant référent : MONTEBAULT David

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »



En tot har camin,



Remerciements

Ce service civique au sein de l'association Paysages nourriciers aura été une excellente expérience au cours de ces six derniers mois. Je tiens pour cela à remercier les nombreuses personnes qui m'ont accompagné durant ce projet mais également au cours de ma formation à Agrocampus Ouest. Un grand merci donc,

A Astrid Verspieren, ma maîtresse de stage, pour sa confiance et son accompagnement durant ce projet. Par son accueil dans l'association, elle m'aura permis de mener un projet de fin d'études en totale adéquation avec les valeurs qui m'animent, le paysage et l'agriculture. Sa gentillesse et sa grande générosité m'ont permis de totalement m'épanouir dans le village de Ségur-le-Château. Merci également à Christine Laurent, présidente de l'association, et Coline Janota, responsable de la mission locale de Brive, sans qui ce service civique n'aurait pu se réaliser.

A David Montebault, mon enseignant référent, pour son excellent accompagnement à la rédaction de ce mémoire mais également pour son dévouement à transmettre sa passion des paysages agraires dans les différents enseignements.

A mes parents, tous deux agriculteurs, pour la transmission de leur amour pour la terre, leur passion de l'élevage et de leur attachement aux valeurs environnementales.

Un grand et immense merci à Eliane pour ses nombreuses relectures et son soutien sans faille au cours de ma scolarité. De la rédaction des lettres de motivations à Lhers jusqu'à l'appui pour la rédaction de ce mémoire, tu n'auras cessé d'être présente pour moi.

A tous les bénévoles qui ont participé aux deux journées de chantiers participatifs afin de réouvrir des chemins ruraux tout comme Mr Etianvre pour sa gentillesse et son accord de passage. Merci à vous tous de m'avoir aidé dans la réalisation de ce projet.

Aux habitants et copains de Ségur-le-Château avec qui j'aurai partagé de riches moments au cours de ces six mois.

A tous les copains, copines de l'école, aux copains du rugby, à Bruno et Françoise, pour ces formidables années passées ensemble.

Enfin, merci à tous les anonymes d'hier et d'aujourd'hui qui ont tracé, entretenu et fait vivre cet héritage commun que sont les chemins ruraux.

Tables des matières

Remerciements	i
Tables des matières	ii
Liste des abréviations	iv
Tables des illustrations	v
Liste des annexes	vii
Avant propos	viii
Introduction	1
PARTIE 1 : Un rapport agriculture-société complexe	3
1. Une société rurale devenue majoritairement urbaine, des chemins perdus ?	3
2. Les conséquences de cette évolution, une difficulté de dialogue liée à des attentes divergentes	5
3. Des signaux favorables à une cohabitation.....	7
PARTIE 2 : Les chemins ruraux : un moyen de (ré)conciliation	10
1. La marche : un vecteur essentiel	10
2. Un arpentage fin du territoire, un moyen d’explorer dans le temps et dans l’espace	11
a. Un maillage ramifié chargé d’histoire.....	11
b. Une exploration d’un paysage structuré par l’agriculture.....	13
3. Un espace de rencontre, un moyen de restaurer le dialogue.....	15
a. Rompre avec les stéréotypes.....	15
b. Un enrichissement mutuel et réciproque rétabli	15
4. Un lieu d’apprentissage, un moyen d’expérimenter	16
a. Les valeurs de l’expérimentation.....	16
b. Vers une approche ludique et récréative	17
PARTIE 3 : Réflexion et projection à l’échelle du village de Ségur-le-Château (Corrèze).....	19
1. Un village patrimonial, agricole et touristique	19
2. Les objectifs de la démarche	20
a. Arpenter le territoire : un travail cartographique et de terrain	20
b. Collaborer avec la mairie	22
c. Fédérer autour du projet.....	22
d. Rencontrer avec diplomatie les agriculteurs et les riverains.....	22
3. Méthodologie, les moyens mis en place	22
a. Un travail cartographique.....	22
b. La compréhension d’un système juridique complexe	28
c. Des discussions multi-partenariales, un projet fédérateur	29
d. Le choix d’une boucle unique	30
e. Une réhabilitation via des chantiers participatifs.....	32
4. Les limites globales.....	36
Conclusion	37
Bibliographie	38

Sitographie	39
Annexe	40

Liste des abréviations

SAU : Surface Agricole Utile

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades de Randonnées

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

TCS : Technique Culturelle Simplifiée

CIVAM : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

Tables des illustrations

<i>Figure 1 : Parts des agriculteurs exploitants dans l'emploi total entre 1982 et 2019. Source Insee, 2019.</i>	<i>4</i>
<i>Figure 2 : Des réalités agricoles méconnues des Français. Source BVA, 2021.....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : En Haute-Vienne, des formes de communications assez brutales, témoins d'un clivage. France 3, 2021</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : Des efforts de communication pour une meilleure cohabitation. Chambre d'Agriculture France, 2013.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 : Allée de charmilles conduite en trogues. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER, 2021</i>	<i>12</i>
<i>Figure 6 : Une observation, en sortie de chemin, des différentes productions végétales, ici luzerne et blé. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER, 2021</i>	<i>14</i>
<i>Figure 7 : Une occupation des sols principalement agricole, source CLC. Wikipedia, 2018..</i>	<i>20</i>
<i>Figure 8 : Végétation et voiture abandonnée sur un ancien chemin rural. Photo avant réouverture. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER, 2021.</i>	<i>21</i>
<i>Figure 9 : Organisation des différents feuillets du cadastre napoléonien (1813). Ségur-le-Château. Mairie de Ségur-le-Château, 2021.</i>	<i>23</i>
<i>Figure 10 : Extrait de la retranscription des chemins ruraux datant du cadastre Napoléonien (1813). Se référer à l'annexe I. E.BRITIS-BETBEDER, 2021.</i>	<i>24</i>
<i>Figure 11 : Extrait de la retranscription du statut juridique des chemins ruraux. Se référer à l'annexe II. E. BRITIS-BETBEDER, 2021.</i>	<i>25</i>
<i>Figure 12 : Une agriculture diversifiée sur la commune de Ségur-le-Château. E. BRITIS-BETBEDER, 2021.</i>	<i>26</i>
<i>Figure 13 : Une occupation des sols très majoritairement agricole. E. BRITIS-BETBEDER, 2021.</i>	<i>27</i>
<i>Figure 14 : Transmission du savoir-faire : affutage d'un croissant. Ségur-le-Château, E.BRITIS-BETBEDER, 2021.</i>	<i>30</i>
<i>Figure 15 : Tracé de la nouvelle boucle . Ségur-le-Château, E.BRITIS-BETBEDER, 2021. .</i>	<i>31</i>

<i>Figure 16 : Parcelles en cours de fauche et ruchers à proximité du chemin. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER. 2021</i>	<i>32</i>
<i>Figure 17 : Présentation du projet à l'ensemble des bénévoles, dont les adhérents de l'association les amis d'Aliénor. A.VERSPIEREN, 2021.</i>	<i>33</i>
<i>Figure 18 : Des travaux conséquents lors de la réouverture d'un chemin rural. Ségur-le-Château. P. DE VOS, 2021.</i>	<i>34</i>
<i>Figure 19 : Aménager le chemin avec des ressources trouvées sur place. Ségur-le-Château. T. BERRAUD, 2021.....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 20 : Mise en valeur du patrimoine végétal. Ségur-le-Château. T. BERRAUD, 2021 ..</i>	<i>35</i>

Liste des annexes

<i>Annexe I : Relevé du cadastre Napoléonien. E.BRITIS-BETBEDER, 2021</i>	<i>40</i>
<i>Annexe II : Statut juridique des chemins. E.BRITIS-BETBEDER, 2021</i>	<i>41</i>
<i>Annexe III : Proposition de loi – Renforcer la protection des chemins ruraux.....</i>	<i>42</i>
<i>Annexe IV : Organisation des Fermes de Ségur et proposition de boucles de randonnées. E.BRITIS-BETBEDER, 2021</i>	<i>45</i>
<i>Annexe V : Diagnostic de l'AUAU – Propositions d'actions.....</i>	<i>46</i>

Avant propos

Ce stage de fin d'études s'inscrit dans le cadre d'un service civique de 6 mois, porté par la mission locale de Brive, au sein de l'association Paysages nourriciers. Étant désireux de m'inscrire dans un projet alliant à la fois agriculture et paysage, je me suis alors tourné vers cette structure basée à Ségur-le-Château, en Corrèze. Cette dernière a deux vocations principales ; la première est de réfléchir et d'apporter des expertises en matière d'agronomie, d'agroécologie, de biodiversité et de vie locale, la seconde vise à organiser des activités de sensibilisation et de formations à l'environnement et à l'écologie pour le grand public, en particulier les habitants de Ségur (apiculture, agroforesterie, vannerie, greffe, visites de terrain commentées, rencontre avec les porteurs de projets etc.). La programmation saisonnière s'organise autour de conférences, d'ateliers pratiques et de stages.

L'association souhaite également faire le lien entre les pratiques agro-écologiques des *Fermes de Ségur* et le village. Les *Fermes de Ségur* s'étendent sur 65 ha dont Astrid Verspieren, paysagiste de formation, en est la propriétaire. Après avoir repris les terres familiales en 2015, son souhait a été de partager ce paysage agricole avec plusieurs porteurs de projets. Astrid a alors pris en charge environ 7ha où des châtaigniers et arbres fruitiers ont été plantés dans le but de réaliser un ensemble agro-forestier. Cet ensemble est également associé à un petit élevage d'ovins et de bovins. Par ailleurs, son compagnon, Mathieu Puel, architecte, a planté 3 ha de vignes. Enfin, sur la base d'un contrat de prêt à usage (commodat), deux espaces test sont mis en place sur les fermes, l'un en maraîchage, le deuxième dans la confection de tisane à base de plantes sauvages et cultivées.

Dans le cadre de l'appel à projets du Cluster Ruralités [1], l'association a perçu une subvention de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette aide financière a notamment permis la mise en place d'un diagnostic mené par l'AUAU, Atelier Universitaire en Aménagement et en Urbanisme de l'Université Bordeaux Montaigne. Ce travail a été l'occasion de déterminer les grands enjeux en matière d'agriculture, d'écologie et de vie locale. Afin de répondre à ces enjeux, des leviers et des propositions d'actions ont été établis avec les habitants lors d'ateliers. L'une de ces propositions fait part d'une volonté de retrouver un cadre de vie naturel accessible aux piétons avec comme finalité un « aménagement des chemins et un renforcement de la biodiversité » ainsi qu'un « développement des activités de nature et une sensibilisation à la biodiversité ». Ce service civique s'inscrit donc pleinement dans la continuité de ce travail, en s'attachant particulièrement à travailler sur les chemins ruraux.

Introduction

L'histoire nous rappelle que le monde et les civilisations humaine n'ont cessé d'évoluer. Ces évolutions ont été marquées par de grandes ères (Braudel et al, 1963). Dans son dernier ouvrage, *Plouc Pride*, Valérie Jousseume en a proposé une description : ère sauvage, ère paysanne, ère de la modernité et demain ère de la noosphère (Jousseume, 2021). Ces différentes phases historique ont ainsi été marquées par des changements profonds au sein de la société. L'un d'eux est celui du passage de l'ère paysanne à l'ère de la modernité. Privatisation des pâturages collectifs, crise de la proto-industrie rurale, concurrence internationale des produits agricoles et enfin la mécanisation de l'agriculture et son recours à la chimie ont précipité l'effondrement de l'ère paysanne et de ses paysans (Jousseume, 2021).

Le visage des campagnes et de son agriculture a ainsi été largement bouleversé. L'évolution de ces paysages agraires n'a cependant pas été linéaire et fut modelé par 4 dimensions plus ou moins successives: le terroir, l'habitat, la morphologie et le système de cultures. Parmi l'évolution de la morphologie agraire, le réseau des chemins a été en partie modifié : chemins devenus routes, chemins aliénés, chemins abandonnés, remembrement... Certes beaucoup ont disparu mais ceux qui restent sont les témoins de cette évolution et les gardiens de l'histoire.

Dans notre ère de la modernité, nous vivons dans une société devenue majoritairement urbaine. Seulement 1,5% de la population active est issue du milieu agricole en France, soit 400 000 agriculteurs exploitants (données Insee). Le regard sur les campagnes a ainsi largement évolué. Signe de cette rupture, l'émergence triomphante de la fonction résidentielle (Papy et al, 2012). Ce retour à la campagne s'explique par une nature idéalisée : cadre de vie, liberté des grands espaces, quiétude... qui corrobore l'attrait récent pour la marche et la réouverture d'anciens chemins ruraux.

Parallèlement, depuis les années 2000, la société prend conscience des menaces du changement climatique, des conséquences de l'étalement urbain, de l'épuisement des ressources fossiles. L'agriculture et l'élevage ne sont pas épargnés par ces problématiques d'autant que les enjeux sont immenses. Assurer une production pour une population toujours plus importante (9 milliards d'habitants d'ici 2050), de bonne qualité (sans problèmes écologiques et sanitaires) et avec moins d'intrants. (Ambroise et Toublanc, 2010). Le tout en partageant l'espace, morcelés par une urbanisation croissante, dans le but de mieux vivre ensemble.

Face à cet immense défi, Jean Viard dans sa lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable, rappelle que les agriculteurs ont à 2 reprises établi un « pacte » avec la société (rôle d'apaisement d'une république instable en 1870 / assurer une production alimentaire en 1960) (Viard, 2008). Jean Viard invite alors les agriculteurs à en élaborer un nouveau « celui de penser et d'organiser une agriculture durable aux missions élargies » (Viard, 2008).

Cependant, auparavant majoritaires, les agriculteurs doivent cohabiter aujourd'hui avec des citadins, des néoruraux, des rurbains dont la majorité porte un regard extérieur et pré-supposé sur les paysans, les paysages et leur évolution.

De nouvelles formes de communication doivent être mises en place pour favoriser l'adéquation des attentes de ces populations amenées à cohabiter et à partager un espace jusqu'alors dédié en grande partie aux seuls agriculteurs.

Il m'apparaît donc nécessaire de proposer un projet qui déboucherait sur un nouveau pacte social, celui-ci, par le biais des chemins ruraux.

A ce constat, il semble intéressant d'engager une réflexion ouverte : **en quoi la redécouverte des chemins ruraux permet-elle d'expérimenter une réconciliation entre les agriculteurs et la société ?**

Pour cela, dans un premier temps, ce mémoire vise à revenir sur les transformations que la société a connu de manière à mieux appréhender l'évolution de la relation entre le monde agricole et le reste de la société.

Puis, cette étude tentera de montrer tout le potentiel des chemins ruraux comme moyen de conciliation avec un point particulier accordé au vecteur essentiel que représente la marche.

Enfin, ce mémoire présentera les objectifs et moyens mis en place pour la réalisation de ce projet sur la commune de Ségur-le-Château en Corrèze.

PARTIE 1 : Un rapport agriculture-société complexe

1. Une société rurale devenue majoritairement urbaine, des chemins perdus ?

Les bouleversements opérés dans les paysages agraires et le monde rural ne sont plus aujourd'hui à démontrer. Ils ont bouleversé les modes de vies et de pensées des populations qui désormais tentent d'y cohabiter.

L'évolution des paysages agraires fut modelée par 4 dimensions plus ou moins successives: le terroir, l'habitat, la morphologie et le système de cultures. Le remembrement, l'avènement de la mécanisation et du machinisme agricole ont modifié l'accès aux parcelles et provoqué la disparition de nombreux chemins ruraux, aliénés ou acquis par prescription acquisitive, nous y reviendrons.

Parallèlement le réseau routier a vu sa structure évoluer pour contribuer aux besoins de l'agriculture moderne portée vers le rendement et la productivité. Les routes se sont alors élargies pour permettre la circulation d'une part d'un machinisme agricole toujours plus conséquent et de l'autre, de camions destinés à l'import d'intrants (engrais, ressources non produites sur place) mais aussi à l'exportation de la production vers des marchés centralisés.

D'une certaine manière, l'évolution du monde agricole a entraîné une ouverture des campagnes sur le monde urbain, les campagnes étant alors moins isolées et devenues plus rapidement accessibles pour la population urbaine.

Cette ouverture grâce à une infrastructure routière a entraîné un afflux de nouvelles populations « urbaines » pour des raisons multiples. Ces facteurs de motivations sont nombreux.

On note, dans un premier temps, un désir de retrouver un cadre de vie agréable, une « antidote fantasmagique à la jungle des villes » (Hervieu et Viard, 1996) qui sacrifie au mythe d'une nature idéalisée.

Parallèlement, le rapprochement des campagnes par une meilleure accessibilité, entraîne une arrivée d'urbains qui choisissent la commodité : des prix d'achats et de loyers plus avantageux pour le logement, un retour à la nature certes tout en limitant et en facilitant le temps du trajet quotidien jusqu'au lieu de travail. Ces nouveaux choix de vie s'accompagnent d'un imaginaire forgé autour de la campagne. Ainsi d'après une étude menée par Bertrand Hervieu et Jean Viard, pour 69% des personnes interrogées la campagne évoque d'abord des paysages avant d'être un lieu d'activité agricole (28%). (Hervieu et Viard, 1996). On voit donc bien que ces nouveaux rurbains sont totalement éloignés et étrangers à la réalité de l'espace agricole qu'ils viennent investir.

Cette arrivée d'urbains est également motivée pour certains par un retour à la terre, comme lieu de culture agricole avec un désir d'appréhender le fonctionnement de l'exploitation et de la production issue de la terre. Les études de Yannick Sencébé montrent que pour l'année 2018, 62.4% des porteurs de projets d'installations étaient des néopaysans aussi nommés NIMA (Non Issues du Milieu Agricole) [2]. Ils perpétuent en fait un mouvement né dans les années 1960-1970 opéré par le mouvement des hippies et post soixante-huitards qui se sont installés dans des régions en « déprise agricole ». Ce mouvement, souvent considéré comme folklorique par les agriculteurs de l'époque, anticipe les contours possibles d'un système agraire alter-paysan comme le note Valérie Jousseau (Jousseau, 2021).

Ce phénomène a pris un nouvel élan ces dernières années avec la venue de néopaysans, ces jeunes adultes au profil différents, souvent diplômés et qualifiés, qui opèrent une reconversion totale en rupture avec leur voie toute tracée. En ces temps de confinement et de crise sanitaire, la presse et les médias regorgent de reportages et de témoignages de

ces nouveaux paysans dont la reconversion s'est accélérée et focalisée sur le retour à la terre, devenue valeur sûre et nourricière. Ces néopaysans, posent leurs valises en territoire rural et optent pour une nouvelle approche de l'agriculture à contrecourant de celle pratiquée dans une agriculture conventionnelle par les agriculteurs autochtones. Ces derniers recyclent alors des pratiques et savoirs agricoles traditionnels en y ajoutant des connaissances récentes, soucieuses de l'environnement. Ils participent de ce fait à combiner mémoire et innovation (Jousseau, 2021).

Par ailleurs, sous l'effet de l'exode rural et la désertification des campagnes, on a assisté à la disparition des commerces, des services et autres lieux de sociabilisation. Ce changement a accentué l'absence de communication et parfois entériné la solitude du paysan qui a perdu ses lieux de partage et de convivialité.

Le flux de nouvelles populations aboutit à une rurbanisation des campagnes qui bouscule les populations locales, notamment les agriculteurs et participe clairement à un choc des cultures.

Cette urbanisation des campagnes se place dans un contexte d'une société devenue majoritairement urbaine. En 1955, 31% de l'emploi total était représenté par l'agriculture avec 6.2 millions d'agriculteurs. Aujourd'hui, cette proportion ne représente plus que 1.5% de l'emploi total du pays.(Figure 1) [3]

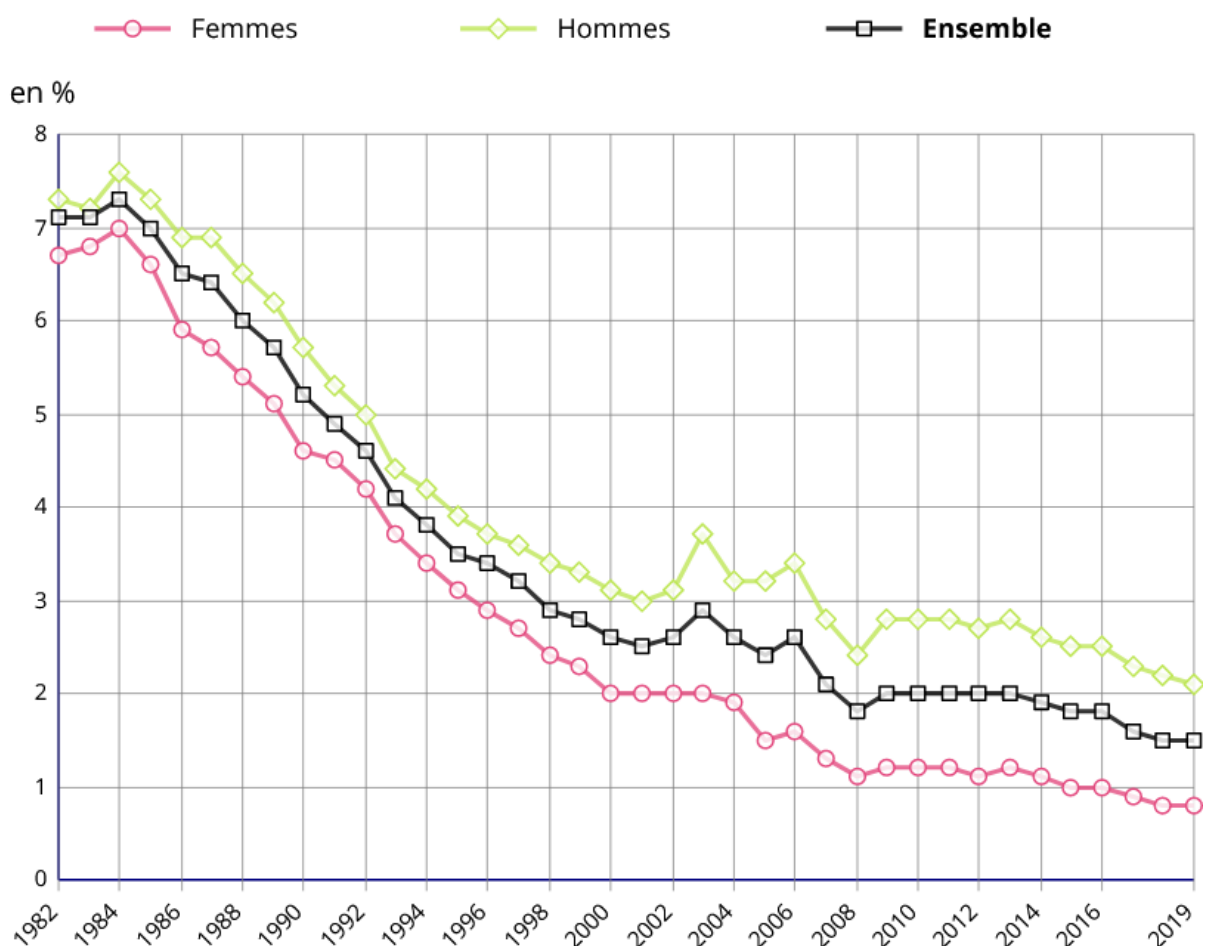


Figure 1 : Parts des agriculteurs exploitants dans l'emploi total entre 1982 et 2019. Source Insee, 2019.

Cette évolution de la société entraîne aujourd'hui des difficultés de dialogue entre une société, plus urbaine, et les agriculteurs.

2. Les conséquences de cette évolution, une difficulté de dialogue liée à des attentes divergentes

De par leurs origines, leurs professions, leurs motivations de retour à la campagne et leurs représentations, ces populations n'ont pas les mêmes attentes vis à vis de l'espace rural.

Dans leur globalité, les néoruraux sont en quête d'un agréable cadre de vie, d'espaces naturels où l'illusion d'une « nature vierge » perdure. Ils veulent pouvoir jouir de cette campagne « naturelle » et de ses paysages. Paradoxalement, cette nostalgie d'une campagne idéalisée s'accompagne d'une volonté de disposer d'un maximum de services de proximité facilement accessibles en milieu urbain (commerces, transports...)

Ils manifestent aussi un récent attrait pour les pratiques sportives en plein air (marche, randonnée, vtt, running) dans le but de pouvoir déconnecter du stress au travail ou d'un environnement oppressant, en s'accordant des moments de calme et de repos. D'où la recrudescence de nombreux randonneurs utilisant les routes et chemins de campagne le week-end comme une parenthèse à la frénésie du rythme de travail de la semaine. Cette réalité ne fait qu'augmenter d'où les demandes de plus en plus pressantes de réouvertures de chemins ruraux auprès des mairies ou des offices de tourisme. Le nombre croissant d'associations de marcheurs sollicitent dorénavant de plus en plus les agriculteurs pour longer ou traverser les terres exploitées...ou accaparées ? Il semble évident que ces nouveaux arpenteurs du territoire agricole remettent en cause les repères des agriculteurs. Ce que nous confirme une étude dans le nord-ouest toulousain qui « illustre bien cet écart de représentations et de besoins entre les différentes strates de populations ». (Bonnin-Oliveira, 2008).

En outre, ces nouvelles attentes s'accompagnent souvent d'une attention portée à leur nouveau cadre de vie autour des questions environnementales et alimentaires. Ils penchent pour des modes de productions sains, respectueux de l'environnement et pour une qualité du bien-être animal.

Aussi, les représentations divergent, notamment par rapport à celle du monde agricole et de son système de production tributaire de contraintes incontournables (durée du travail, rapport aux temps, économie, politique agricole commune).

Les néo-paysans recherchent avant tout à s'installer sur de petites exploitations en tentant de diversifier les productions, vendues en majorité en circuits courts et ainsi restent davantage maître de leurs choix. Ces nouvelles approches, soutenues par l'emploi de nouvelles terminologies (permaculture, agroécologie, biodynamie...) déstabilisent les agriculteurs traditionnellement détenteurs d'un savoir-faire plus empirique qu'abstrait. S'ajoute à cela une différence de vision, entre d'un côté une vision quelque peu utopiste du monde agricole et de l'autre une vision réaliste d'une terre, outil de production et moyen de production... ou de survie ? « Malaise paysan » (Mendras, 1967). Enfin ces néo-paysans qui conservent parfois une activité en parallèle sont jugés et considérés comme des dilettantes sympathiques et sont souvent perçus comme n'étant pas de « vrai paysan » [4].

Ce regard pose un vrai frein culturel à la transmission ou à la location de terres à des paysans dont les pratiques tranchent avec celles pratiquées par l'agriculteur parti en retraite et très attaché à ses terres. Ce refus peut également s'observer dans le cadre familial. Ce phénomène peut alors laisser la place libre à des promoteurs immobiliers ou à la possibilité de rendre sa parcelle constructible et interroge sur la transmission et le renouvellement des agriculteurs.

Car, les réalités du « vrai » monde agricole sont mal cernées. Dans un récent sondage BVA, les français reconnaissent avoir une certaine méconnaissance du monde agricole notamment au niveau des modes d'élevages et des modes de cultures (Figure 2) [5]

Base % 1.209

Avez-vous le sentiment...

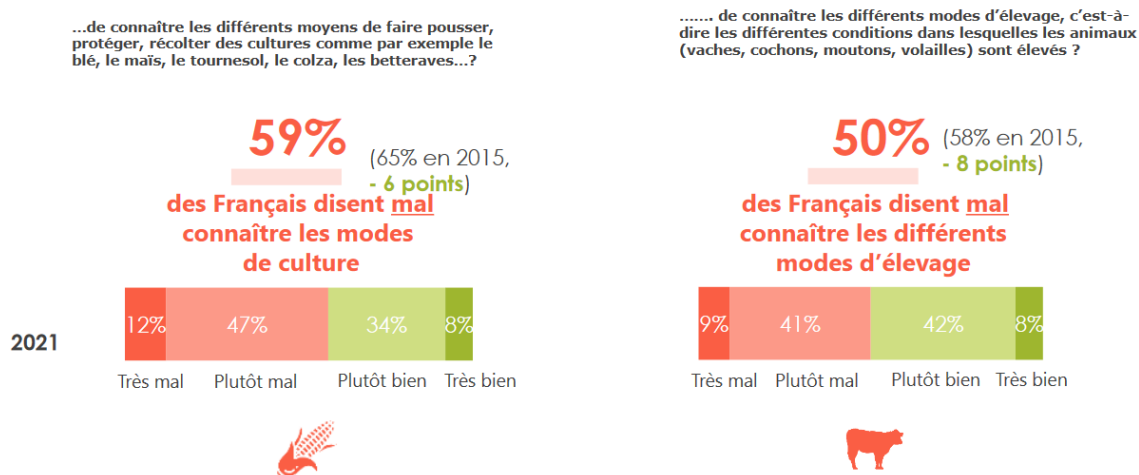


Figure 2 : Des réalités agricoles méconnues des Français. Source BVA, 2021.

Ce constat exprime alors que les contraintes, liées aux pratiques agricoles, sont parfois ignorées ou sous-estimées. L'une d'entre elles est sans doute le rythme des saisons et la dépendance à la météo. Cette dernière est amplifiée par l'utilisation, en commun de machines agricoles ou la dépendance à un entrepreneur agricole. En période estivale la ronde incessante de ces machines jusqu'à des heures avancées pour assurer les récoltes de foin et de céréales indispensables pour passer l'hiver peut provoquer des tensions avec les nouveaux habitants. Il y a là une divergence totale de l'appréhension du temps, temps urbain et temps rural.

D'autres faits témoignent de la méconnaissance de la réalité paysanne ; face à l'immensité d'un champ de tournesol, de maïs ou bien de blé la cueillette de quelques plantes est alors jugée comme dérisoire et sans conséquence, dans l'ignorance totale du travail effectué et vital pour l'agriculteur. Notons aussi le désarroi des randonneurs lorsqu'ils voient des chemins bouchés par la végétation ou disparus sous les cultures – fait certes non justifiables- ne témoigne-t-il pas d'une absence de mémoire du territoire rural, puisque les chemins avaient perdu leurs usages et que tout le monde ou presque s'en était désintéressé.

Ces attentes et ces représentations différentes, mise en évidence par ces quelques exemples, contribuent alors à faire émerger un clivage entre néo et agriculteurs. Ce clivage peut alors s'exprimer par des réactions violentes et des difficultés de cohabitation. En témoignent ces histoires récentes autour du chant du coq ou de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des bruits ruraux. Ces nouveaux habitants manifestent ouvertement un mécontentement envers ces agriculteurs parfois accusés de tous les maux : pollution, gênes olfactives, acoustiques et non-respect du « paysage ». Ce désarroi s'observe aussi dans l'autre sens, avec parfois des formes de communication assez brutales comme l'illustre la figure 3.



Figure 3 : En Haute-Vienne, des formes de communications assez brutales, témoins d'un clivage. France 3, 2021

Ces faits, attestent bien que le clivage est présent. Est-il cependant parvenu au point de rupture ou n'existe-t-il pas des signes précurseurs d'une forme de cohabitation ?

3. Des signaux favorables à une cohabitation

Malgré des problèmes de cohabitation, des signes d'espoir se matérialisent. Premièrement, une prise de conscience générale sur l'environnement et la crise écologique prend de l'ampleur. Par conséquent certaines pratiques agricoles évoluent en faveur d'une aggradation de la biodiversité. Sont alors pratiquées depuis de nombreuses années les techniques de l'agriculture de conservations des sols (semis direct, TCS, couverts végétaux) contribuant à préserver la vie du sol. D'autres formes sont développées autour du pâturage, comme le pâturage tournant dynamique, ou encore le pâturage de couvert de végétaux.

Une place de plus en plus importante est également redonnée à l'arbre dans le cadre notamment de l'agroforesterie. De nombreux programmes et subventions de replantations de haies ont aussi vu le jour. Les pratiques du passé sont même réutilisées, comme la conduite d'arbres en arbre têtard ou en trogne à des fins fourragères. Ces pratiques témoignent ainsi d'une prise de conscience environnementale et la recherche constante de nouveaux modes de productions et d'alliances.

En parallèle, certains agriculteurs ne sont pas totalement sourds aux demandes des nouveaux habitants. Sous différentes formes (Figure 4), ils tentent de s'adapter, d'expliquer ou de communiquer. En témoigne la rédaction d'un guide du bon voisinage en Essonne. Les agriculteurs présents, expliquent être « conscient des désagréments causés » et vouloir par ce guide « désamorcer les conflits et engager le dialogue » [5]. Ces guides, ne sont certes pas nouveaux, mais ils marquent le désir d'une meilleure cohabitation par la communication.



Pour favoriser le dialogue,
Apprendre à mieux se connaître,
Et bien vivre ensemble...

Figure 4 : Des efforts de communication pour une meilleure cohabitation. Chambre d'Agriculture France, 2013.

Les consommateurs participent également à cette complémentarité en prenant conscience de l'impact du bien-manger et modifient alors leurs modes de consommation. Les consommateurs se tournent alors majoritairement vers les agriculteurs. Selon une étude, 82% des Français privilégient l'achat de produits d'origine française et 70% l'achat de produits proposés par les producteurs locaux (données Ipsos).

Témoin de ce changement de mode de consommation, l'engouement pour le locavore avec la multiplication du nombre de magasins de producteurs ou d'adhérents au réseau AMAP ou encore de l'organisation de vente de paniers favorisant les circuits courts et le contact entre le producteur et le consommateur. Cette manière contribue ainsi à casser les clichés de l'image du paysan longtemps véhiculée par les médias. Même si la période fut éphémère, le premier confinement a vu un nombre important de consommateurs privilégier les marchés de producteurs plutôt que la grande distribution encourageant les agriculteurs à se tourner vers la vente directe.

Autre signal d'une démarche allant vers le monde rural, l'agritourisme. Il manifeste certes toujours cet attrait grandissant pour le milieu rural et sa mise au vert mais il exprime une volonté de se tourner vers l'agriculture. En effet l'objet de cette forme de tourisme rural est la découverte des savoir-faire agricole d'un territoire, des pratiques sociales et des spécialités culinaires découlant de l'agriculture. Parmi ces organismes Accueil paysan et Bienvenue à la ferme il est à souligner une autre initiative « au cœur des paysans » qui propose un itinéraire de randonnée pour redécouvrir des chemins oubliés et rencontrer ceux qui nous nourrissent [6].

L'ébauche d'une complémentarité se manifeste aussi dans la pratique du travail de la terre. Ces autres modes d'exploitation rompent avec la solitude, l'absence de partage de savoir et éveille la curiosité. En effet bien que leurs représentations du monde agricole soient différentes, des néo paysans n'hésitent pas à faire appel aux agriculteurs installés pour la conduite et l'utilisation de machines agricoles. Cette démarche a le mérite de poser des premières formes de communication.

On retrouve le même esprit de mise en commun du savoir et l'esprit d'inter relation avec la multiplication des jardins partagés ou des vergers communs. Même si ces formes s'observent avant tout en territoire urbain ou périurbain, pourquoi ne pas imaginer une migration, là aussi, en territoire rural ? Il est évident que la campagne et son espace disponible n'entraîne pas la création de ce genre d'espace. Mais cet engouement est intéressant à souligner. En effet, par le partage de l'espace et la solidarité dans l'effort retrouvée, l'échange est favorisée. Reste alors à trouver des espaces communs en milieu rural.

Ces signaux sont ainsi des sources d'espoirs prometteurs et ouvrent tous les possibles.

Même si les paysages agraires ont été bouleversés et que des difficultés de dialogue et les conflits naissants marquent aujourd'hui un clivage entre les agriculteurs et les habitants d'une société devenu majoritairement urbaine, une autre forme de cohabitation se met sensiblement en place. Sur quels moyens s'appuyer alors pour tenter de concilier les différentes attentes, qu'elles émanent des agriculteurs, des néoruraux ou des néopaysans et n'existe-il pas des leviers d'actions capable de rétablir le dialogue et de permettre enfin de « vivre ensemble » ?

PARTIE 2 : Les chemins ruraux : un moyen de (ré)conciliation

Avant d'aborder le riche enseignement des chemins ruraux, il apparaît nécessaire de montrer combien la marche est un vecteur essentiel à la confortation d'un dialogue entre l'agriculture et la société.

1. La marche : un vecteur essentiel

L'engouement pour la marche qui s'empare de notre société traduit un fort désir de se reconnecter à la nature et témoigne d'un besoin de se retrouver en phase avec le monde réel et sensible. Cinq millions de français déclarent faire régulièrement de la randonnée pédestre.

Comment expliquer cet engouement ?

L'une des premières caractéristiques de la marche c'est qu'elle impose une rupture dans notre rapport au temps et à l'espace.

Elle est, en effet, à contrecourant du temps urbain, pressé, rapide, soumis aux exigences d'une vie techno-branché qui abolie notre perception du temps. « Parce que marcher c'est d'abord savoir s'arrêter, regarder, prendre son temps – un temps bien différent du temps humain – savoir attendre... » le rappelle très justement Jacques Lacarrière (Lacarrière, 2004). La civilisation du numérique par le biais d'internet nous a déconnecté du temps réel. Or, marcher c'est changer de rythme, revenir à celui de nos ancêtres en redécouvrant les vertus de la lenteur qui autorise la jouissance du temps présent. Le temps se dilate et nous focalise sur l'instant.

De la même manière, le marcheur découvre une autre dimension de l'espace. Il se retrouve dans des lieux, des paysages insoupçonnés lorsqu'il vit en milieu urbain ou qu'il ne se déplace que virtuellement par la magie d'un clic avec sa souris. En opposition avec cette sédentarité, la marche oblige à se mettre en mouvement pour arpenter l'espace. Thoreau déjà mettait l'accent sur la passivité de ces contemporains « je confesse être étonné de l'insensibilité morale de mes voisins qui se confine la journée entière dans leurs boutiques et leurs bureaux » (Thoreau, 1862), il affirmait ne pouvoir survivre qu'en marchant « au minimum quatre heures par jour - et le plus souvent davantage – à flâner par les bois, les collines et les champs... ». Cette ouverture au champ libre de l'espace et du temps que procure la marche favorise bien sûr une liberté retrouvée qui permet de se reconnecter corps et âme au monde sensible.

L'éveil des sens n'est plus à démontrer lorsque l'on marche. Un état de porosité avec le monde qui nous entoure favorise une symbiose du corps et de la nature en aiguissant tous les sens : vue, ouïe, touché, odorat, goût sont sollicités en permanence. En cheminant, on s'ancre à nouveau dans le concret, les pieds sur terre, le nez au vent ou la peau au contact des pierres, des herbes, des bois et le regard happé par les détails du paysage. Tout s'imbrique dans une cénesthésie unique. Comme le note David Le Breton, le marcheur ne dit pas je vois mais « je sens ». Il retrouve ainsi un contact physique avec le réel que la vie urbaine et motorisée a détruit. Cette immersion l'amène, bien sûr, à ressentir un bien être en accord avec son environnement « je reste en plein air à cause de l'animal, du minéral, du végétal qui sont en moi » (Thoreau, 1862).

Il ne s'agit plus d'être devant le monde mais dans le monde (Le Breton, 2020)

Ce retour à soi-même, à son être profond permet au marcheur de retrouver son essence, et se réconcilier d'abord avec lui-même. C'est, évidemment, ce qu'enseignent, toutes les religions ou les philosophies qui érigent la marche comme éthique et comme un moyen de connaissance de soi.

Ainsi, obligatoirement cette réconciliation avec soi-même par le biais du corps, des sens et de l'esprit entraîne une ouverture aux autres qui s'explique par un sentiment de plénitude. « Il semble qu'une marche ardente vous a purgé, mieux que n'importe quoi, de toutes étroitures d'esprit et de tout orgueil en laissant la curiosité joué librement son rôle, comme chez un enfant... » (Stevenson, 1879).

Libéré de tous les masques que la société de « représentation » nous impose, nous sommes enfin nous-même en accord avec notre environnement. Toute marque sociale d'appartenance à une classe qui parasite les rapports sociaux tend à disparaître. Le marcheur est désormais sur le même pied d'égalité que celui qu'il rencontre : le paysan, le berger, l'autochtone ou un autre marcheur, son alter-égo. La conversation peut alors s'engager dans un monde où elle est remplacée par la communication. « Mais les sentiers sont les rares lieux où les différences sociales, culturelles ou générationnelle n'empêchent en rien les rencontres, les échanges, l'entraide » (Le Breton, 2020).

Toutes ces qualités offertes par la marche, sont un puissant levier pour appréhender les richesses de l'enseignement des chemins ruraux.

2. Un arpentage fin du territoire, un moyen d'explorer dans le temps et dans l'espace

a. Un maillage ramifié chargé d'histoire

Avant de détailler les possibilités d'explorations géographiques que les chemins ruraux offrent, il apparaît important de faire un retour du point de vue historique sur l'origine des chemins ruraux. La bibliographie sur le sujet est très faible et rare sont ceux qui ont analysé les circulations rurales comme Marcel Gautier.

Les paysans se déplaçaient avant tout pour des raisons d'ordre économique, mais également pour des raisons d'ordre spirituel ou encore pour rechercher des distractions. (Gautier, 1971). Pour cela l'on se déplaçait en charrette, à pied, à bicyclette, à vélomoteur, ou très rarement, en automobile. (Gautier, 1971).

Les paysans empruntaient, donc les routes et chemins ruraux pour des raisons économiques. Ils devaient alors se déplacer pour assurer les besoins de leur exploitation (travaux des champs, déplacement des troupeaux de parcelles en parcelles mais aussi dans le cadre des transhumances d'été et d'hiver). Les échanges nécessaires à la ferme (foire) étaient très fréquents. Il y avait aussi des déplacements pour des besoins industriels, de la petite industrie (carrière, ateliers de potiers, orpailleurs, vanniers, tanneurs et bien d'autres) à l'industrie textile, sidérurgique, du fer ou encore l'exploitation forestière. Toutes ces pratiques des chemins ruraux obéissaient à des fins utiles et nécessaires.

Autre motif de circulation rurale : les motifs d'ordre spirituel et la recherche des distractions. Les paysans étaient alors nombreux à se rendre à l'église paroissiale le dimanche. Il y avait aussi les cortèges nuptiaux, les enterrements ou encore des rogations qui empruntaient les chemins pour sillonner le village. Des déplacements plus lointains pour des pèlerinages empruntaient également bon nombre de chemins ruraux.

Enfin ces motifs de déplacements étaient aussi justifiés par une quête de divertissements. Bals, fête foraine, fête patronale, assemblée, « frairie », « ducasse » ou encore « kermesse » étaient alors fréquents et ponctuaient la vie des villages. (Gautier, 1971).

Ainsi ces chemins ne sont pas vierges, ils sont chargés d'histoire et ont vu évoluer une société paysanne. On peut les définir comme un « palimpseste » (Le Breton, 2020). En conservant une certaine temporalité, ils conservent les strates de l'évolution de la ruralité. Rouvrir des

chemins ruraux, marcher sur ces derniers c'est revenir sur les traces du passé et ainsi réactiver la mémoire paysanne mais aussi collective.

Comme la vie se déroulait le long de ces chemins, de nombreux éléments, considérés comme du patrimoine aujourd'hui, jalonnent ces chemins : fontaine, source, murets, grotte. Les anecdotes autour de ces chemins sont nombreuses et les souvenirs des enfants y ayant grandi restent indélébiles. Notons aussi, qu'ils demeurent et témoignent du progrès en milieu rural. Il n'est pas rare par exemple de retrouver des vieilles machines agricoles abandonnées le long de ces chemins.

Ce rappel du passé n'a pas pour but de revenir à une veine nostalgie, mais plutôt d'utiliser cette mémoire collective comme moyen de transmissions et source de solutions. Comme l'indiquait Valérie Jousseau sur la mémoire et l'innovation, les chemins peuvent aussi avoir leur réponse. « La mémoire c'est de cultiver des arbres en trogne pour des apports fourragers, l'innovation c'est de les combiner à des méthodes d'agroforesterie ». Or ces arbres en trognes jonchaient souvent les chemins creux (Figure 5), c'est alors sur ces chemins que peut être observé ce savoir. Il en est de même pour des pratiques anciennes, comme le débardage qui peut alors être réutilisé pour la réouverture de chemins.



Figure 5 : Allée de charmilles conduite en trognes. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER, 2021

De plus, ce lien à l'histoire et au passé répond notamment au désir du marcheur de retrouver ses racines. La quête ultime du marcheur ne serait-elle pas celle-là ? S'il emprunte les chemins dans l'espoir d'une rupture et d'un dépaysement, il se retrouve en fait face à son passé et à ses racines : « pour savoir où tu vas, regarde d'où tu viens » rappelle le proverbe africain. C'est pourquoi ne doit-on pas plutôt parler d'un réempayement ?

Cette présence de l'histoire sur les chemins nous conforte dans l'idée qu'il ne se serait pas maintenu uniquement pour le simple plaisir « gratuit » des randonnées. Il apparaît donc nécessaire de retrouver des motifs de circulation, motifs liés à des usages pour redonner un sens à ces chemins et développer une multitude d'expérimentations.

b. Une exploration d'un paysage structuré par l'agriculture

Parallèlement, le réseau de chemins ruraux permet d'explorer finement un territoire et d'ainsi mieux le comprendre. Ce vaste réseau dessinait tel un chevelu racinaire dans la campagne. Le mode de tracé de ces chemins tenait souvent compte de la topographie des lieux, des obstacles. Il est donc intéressant de retrouver ces tracés pour une exploration fine du paysage car le chemin est ce motif qui met en mouvement les paysages.

Historiquement, on recrée un lien à une civilisation rurale et paysanne car les chemins ruraux reliaient régulièrement les différentes fermes des villages. De ce fait, en empruntant ces voies d'accès on recrée ce lien et on rompt avec l'isolement géographique des agriculteurs. Ces chemins permettent donc à leurs usagers de rencontrer les agriculteurs directement sur le lieu de travail, et d'observer leur quotidien.

Parce qu'ils relient les fermes, les chemins permettent une proximité avec l'agriculture. Les usagers longent les parcelles agricoles et accèdent à des vues uniques et privilégiées sur des paysages agricoles non visible depuis la route. Ceci permet alors de mieux observer et comprendre l'agriculture en se confrontant à ses réalités. Dans un premier temps, l'observation des animaux et la familiarisation avec leurs comportements rendent plus perceptibles les relations de l'éleveur avec son troupeau : le commandement de ses chiens, le langage utilisé pour communiquer avec son troupeau (souvent en dialecte local) témoignent d'une complicité réelle. D'un autre côté, il peut être imaginé qu'à l'avenir le randonneur devienne familier aux comportements des animaux et qu'une relation utile se mette en place entre un éleveur et un promeneur. Le promeneur pourrait alors prévenir l'agriculteur s'il observe un animal en difficulté au sein du troupeau. Par exemple, il est fréquent de retrouver des brebis, juste avant leur tonte, bloquées sur leur dos qui, sans intervention, s'étouffent. Ceci peut aussi se traduire par une mise bas périlleuse ou encore une attaque de loups, de chiens errants sur un troupeau. La nature est complexe et de nombreux facteurs souvent difficiles à contrôler, peuvent entraîner des pertes dans les troupeaux. Le randonneur saisit la réalité de l'éleveur qui travaille avec le vivant et qui doit être capable de faire face à la perte des animaux. Ils contribuent à atténuer les tensions, parfois infondées, avec les partisans du végan et du bien-être animal.

Le randonneur observe aussi les différentes productions végétales (Figure 6), la variété des cultures, leurs utilités. Il perçoit les différentes phases de croissance des végétaux. Il peut associer une culture avec une saison, et tendre vers la réappropriation de la saisonnalité des produits. Il peut aussi constater les difficultés de transition vers une agriculture biologique qui entraîne une différence de rendements sur les parcelles, justifiant un coût de production plus élevé. Se saisir de ces réalités et de ces difficultés, amène à se questionner sur le juste prix à payer pour un produit issu de l'agriculture biologique.



Figure 6 : Une observation, en sortie de chemin, des différentes productions végétales, ici
luzerne et blé. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER, 2021

Qu'il s'agisse d'une meilleure connaissance du végétal ou de l'animal, le marcheur prend conscience aussi de l'humain et de la réalité du travail des agriculteurs. Le temps du travail agricole n'est pas celui du randonneur. Si ce dernier jouit de la fraîcheur vivifiante de la tombée de la nuit, il doit se confronter aux exigences des cultures se prolongeant dans les champs à des heures tardives et qui obéissent à des impératifs matériels de l'agriculteur.

Ils mesurent également les difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs, notamment de l'ordre météorologique, orage qui « mouille » le foin, grêle qui « hache » les cultures, le vent qui couche les céréales, les animaux sauvages qui occasionnent des dégâts dans les prairies ou dans les cultures. D'où le rôle plus justifié des chasseurs pour réguler ces espèces sauvages et qui va à l'encontre de l'image d'une chasse pratiquée comme plaisir.

La perception du paysage au plus près des pratiques agricoles met l'accent sur certaines limites d'un modèle agricole, uniformisation du paysage, érosion des sols, contrairement aux chemins ruraux qui restituent l'authenticité des paysages. Le contact physique avec le paysage agricole, lieu de médiation, impulse chez l'observateur la volonté de devenir un acteur de son changement en délaissant la passivité pour devenir un consommateur.

3. Un espace de rencontre, un moyen de restaurer le dialogue

a. Rompre avec les stéréotypes

Le chemin crée la rencontre, en longeant les parcelles et le territoire agricole, il crée la proximité et favorise les échanges avec les agriculteurs.

Comme le souligne Rémy Mer dans son ouvrage « Il n'en reste pas moins que les agriculteurs doivent régulièrement se justifier [...] par rapport aux images passéistes, aux clichés surannés mais qui ont la peau dure, du paysan patoisant, de l'agriculteur avec la chemise à carreaux, la cigarette roulée, les bottes et le béret » (Mer, 1999).

Il apparaît alors primordial de rompre avec ses préjugés ou des clichés soigneusement entretenus par la publicité qui dessert, par sa vision passéiste, l'évolution contemporaine de l'image de l'agriculteur.

Croiser sur un chemin, un berger avec son troupeau permet de rétablir la réalité et de favoriser la fréquence d'un contact proche plus authentique. C'est alors l'occasion pour ce promeneur, qui s'est laissé questionner par certaines pratiques agricoles, de trouver des réponses.

Le rapprochement opéré par les chemins peut aussi avoir un impact sur les échanges du producteur au consommateur. Il met en place l'amorce du « circuit court » trop souvent parasité par les multiples intermédiaires. La rencontre a déclenché une empathie du rando-consommateur envers l'agriculteur dont il a mieux compris le vécu et les difficultés à vivre de ses produits sans passer par des intermédiaires.

Les chemins peuvent alors offrir la possibilité de faire connaître – et goûter – ces produits. Pour faciliter cet échange et le rendre facilement accessible, les agriculteurs peuvent se regrouper et vendre, en commun, dans une épicerie locale ou dans un tiers lieu.

b. Un enrichissement mutuel et réciproque rétabli

L'agriculteur, en cernant mieux les attentes des consommateurs qui, ex urbains ou néo-ruraux, se tournent vers eux, va aussi s'adapter plus facilement à leur demande de produits frais, de qualité ainsi que les attentes environnementales.

Même au niveau de sa pratique, quelle que soit son expérience incontestable, le contact avec les néo-ruraux lui permet d'affiner ses choix et de nuancer ses manières de cultiver, d'élever ou de produire. Le partage des connaissances est d'autant plus intéressant que les néo-ruraux

en reconversion sont souvent compétents – niveau d'études souvent élevé et pointu - pour communiquer leur savoir qu'il s'agisse de marketing ou de communication mais aussi de techniques nouvelles de cultures respectant l'environnement. On peut prendre l'exemple de ces néopaysans, ancien paysagiste concepteur de formation, qui peuvent alors expérimenter une nouvelle approche de l'agriculture, l'approche paysagère, pour de meilleures performances agronomiques. (Ambroise et Toublanc, 2010). Cet enrichissement mutuel et réciproque rejoint l'idée développée par Valérie Jousseaume d'allier « mémoire et innovation » (Jousseaume, 2021). « La mémoire est le retour à une agriculture en meilleur équilibre avec la nature, l'innovation est de travailler à la coopération avec la nature » ou encore « la mémoire propose une commercialisation directe en circuits courts, l'innovation la pense avec les réseaux sociaux ». (Jousseaume, 2021)

Mais cet enrichissement profite aussi à ces néopaysans. Partant parfois de zéro et en totale reconversion, ils peuvent alors bénéficier des savoir-faire des agriculteurs notamment au niveau de leurs connaissances fines du territoire et de la typologie des sols. Souvent peu ou mal équipés quant au matériel, les agriculteurs installés peuvent prêter du matériel ou venir réaliser eux-mêmes les travaux. Cet échange est intéressant, il est un terrain d'expérimentation pour l'agriculteur qui pourra alors appliquer ces nouvelles pratiques sur ces propres terres. Enfin l'agriculteur déjà installé peut faire bénéficier son réseau d'acteurs (entrepreneur agricole, concessionnaire, conseiller, vétérinaire etc).

Par ailleurs, au-delà de ces enrichissements portés sur l'agriculture, ce sont des relations de voisinages qui s'améliorent. Le citoyen expérimente plus rapidement et plus naturellement son retour à la terre plutôt que de l'effectuer par un « tuto youtube ». Avec de bonnes relations de voisinages, l'agriculteur peut aussi être d'une aide précieuse en cas de dépannage pour des travaux exceptionnels (utilisation de remorques, débardage de bois etc) ou plus minime, comme un don de compost qui pourra alors, par exemple, permettre au citoyen de concrétiser sa nouvelle passion pour la permaculture.

4. Un lieu d'apprentissage, un moyen d'expérimenter

a. Les valeurs de l'expérimentation

Si l'on veut aborder ultérieurement les bénéfices des chemins comme lieu d'expérimentation, il importe de souligner les valeurs de l'expérimentation.

Nos modes de vies actuels nous éloignent de la réalité de notre environnement naturel, cédant la place à une approche purement virtuelle. Les outils modernes donnent accès à de nombreuses connaissances, une source d'informations impressionnante, qui en s'accumulant et en s'empilant débouchent sur une absorption passive (Gélard et al, 2016) d'éléments abstraits et purement théoriques qui stimule la mémoire sémantique.

Il semble donc urgent, face à ce déferlement de savoirs utiles mais dépourvu de sens profond, de les mettre en pratique par une expérience concrète.

De là, naît une image totalement fantasmée de la nature où l'observation des campagnes et de leurs paysages s'apparente à une vitrine exposée mais que l'on ne peut toucher. Impossible alors de connaître vraiment et de comprendre la singularité des choses, du vivant, mais aussi des réalités de l'espace rural et agricole. Le chemin pratiqué se réduit alors à une déambulation passive dont la nature sert uniquement de « décor ».

Or, expérimenter c'est avant tout se confronter à la réalité de l'espace, c'est la mémoire du corps dans l'espace, la mémoire des sensations, comme nous l'avons évoqué en ouverture. C'est la base de tout apprentissage, efficace pour être reconnecté à la réalité des espaces.

Cette forme de pédagogie liée au sol est un moyen excellent de nous sensibiliser. C'est ce que nous explique Baptiste Morizot, qui de par son activité de pistage nous invite à « redevenir sensible » (Morizot, 2016).

Enfin au sein de la société s'amorce un processus de réflexion sur la nécessité de reconsidérer la relation des hommes à la nature et aux ressources naturelles (Papy et al, 2012). L'expérimentation peut être un moyen de se positionner face à l'éthique autour de la protection de la nature : préservation ou conservation, l'homme doit-il être extrait ou non de la nature pour mieux la protéger ? [7]. En effet, la préservation se porte sur une vision où l'homme est extrait de la nature, c'est une nature sauvage à l'écart de celui-ci. C'est ce que les américains appellent le Wilderness, défendu à son origine par John Muir. A l'inverse la conservation, défendu par Gifford Pinchot, est une conception utilitariste et avisée de la nature tout en assurant un usage raisonnable afin de la maintenir pour les générations futures. L'expérimentation est alors un moyen de questionner une nouvelle vision de la nature et notamment la place de l'homme dans celle-ci. [7].

Le pari consiste alors à faire entrer les gens dans un territoire et d'arriver à les interpeler en éveillant leur esprit de curiosité.

En quoi les chemins ruraux peuvent-ils contribuer à cette expérimentation fondamentale tout en s'adoptant aux formes et aux aspirations nouvelles de nos contemporains ?

C'est bien évidemment par le corps que le marcheur va s'approprier l'espace et l'éprouver concrètement. L'homme qui se met en marche, ressent son corps, sa force physique, ses limites. Le corps mis en mouvement devient actif et non plus passif. En témoignent tous ceux qui ont cherché à vaincre leur faiblesse physique ou leur maladie en accomplissant un parcours initiatique qui réhabitue leur corps, leurs sens, leur élan vital, comme Sylvain Tesson « sur les chemins noirs ».

b. Vers une approche ludique et récréative

Par le biais de leur diversité, les chemins offrent des différentes typologies qui sollicitent des sens différents. Chemins creux, chemins ouverts, large, sinueux, frais, sec... l'expérimentation y est variée au cours d'une balade. Evoquons également la texture de son sol. Sol souple couvert de feuilles à l'automne, boueux et humide, rude à la roche affleurante, amortissant avec les chemins d'herbes. Les sensations sont nombreuses et par ce contact physique, l'expérimentation par les sens est totale.

Ce retour aux valeurs concrètes débouche sur des usages qui approfondissent la connaissance sensible liée aux chemins. L'émergence de vocations ou de passions pour le « hand made » (fait maison) réhabilite des techniques oubliées liées aux anciens métiers, en s'appuyant sur l'autonomie et le coût dérisoire de ces nouvelles pratiques.

Il est alors possible d'effectuer de la vannerie sauvage ; ronce, clématite, lierre, troène, cornouiller, saule, noisetier. Les possibilités sont nombreuses. Au-delà de ces espèces végétales, c'est surtout la connaissance des plantes sauvages qui intéressent, leurs vertus, les possibilités culinaires riches et variés. Aussi, les chemins ruraux peuvent être le lieu de ces vergers partagés ou jardins communs évoqués précédemment. En effet, des arbres sauvages comme le néflier, l'aubépine, le prunelier, le merisier dont le développement est spontané, poussent le long des chemins. Par méthode de greffe il est alors possible de créer de nouveaux espaces nourriciers. La souche sauvage de l'arbre disposera d'un meilleur système racinaire et sera parfaitement adapté aux conditions locales puisque l'arbre s'y est développé naturellement.

Ces approches différentes permettent en joignant l'utile à l'agréable de restituer les richesses de ces chemins « creux ». Lieux privilégiés de l'observation, ils mettent alors en évidence toute

la profusion de possibles qu'offre la nature, ignorées si l'on se contente d'une approche superficielle.

Excellente forme de sensibilisation, ils participent à la « conservation » de notre environnement.

De la même manière, le travail et l'effort, produit lors de la réouverture ou de l'entretien de chemins, demandent de mesurer les efforts nécessaires pour maîtriser de manière permanente la végétation et sauvegarder ainsi des espaces ouverts et praticables. Cela implique un travail physique qui tend à s'effacer de plus en plus dans une société sédentarisée.

Le bénévole prend alors conscience que tout n'est pas si simple, et que la gestion des chemins ruraux est l'affaire de tous, non seulement d'une mairie, d'un office de tourisme ou d'une communauté de communes.

Le randonneur de passage, occasionnel, a aussi un rôle à jouer en s'impliquant dans l'entretien des chemins. Ce travail commun encourage l'esprit de solidarité et la connivence sociale caractéristique des rapports humains dans la campagne il y a peu.

La réouverture et l'entretien nécessitent l'utilisation d'outils anciens comme modernes. Ils permettent alors un apprentissage, le chemin offre l'occasion au citadin de se familiariser avec le lexique agricole et rural, parfois source d'incompréhension entre ces deux mondes.

Jacques Lacarrière n'envisage-t-il pas un *manuel de conversation entre citadin et paysan* « pour comprendre par exemple la différence entre une pelle et une bêche qui semble échapper à un nombre grandissant de citadins » (Lacarrière, 2004). Aussi, il est l'occasion de se servir à nouveau d'anciens outils manuels, fort utile dans l'entretien des chemins, qui tomberaient presque dans l'oubli : croissant, faux. Un riche savoir gravite autour de ces outils, méthode de coupe, affutage des lames, qui est aujourd'hui sur le point de tomber dans l'oubli.

Outre cette participation active qui suscite une implication physique et « sérieuse », il ne faut pas perdre de vue que le chemin rural, si l'on veut qu'il soit emprunté, doit aussi avoir des fonctions récréatives qu'il s'agisse de pratiques sportives (marche, course, trail, vtt) fortement plébiscitées de nos jours. Il doit aussi s'adapter à toutes les générations.

Les balades à dos d'âne ou à cheval doivent être envisageables pour « faciliter l'accès au plaisir de la découverte des chemins ». Des parcours ludiques tels que la chasse au trésor, ou le parcours d'orientation seront un moyen détourné de pratiquer ces chemins. Sans perdre de vue que ces formes récréatives doivent conserver un rôle dans la familiarisation et le rapprochement avec le monde paysan. C'est le cas des marches gourmandes qui offrent la découverte des produits de la ferme, des journées portes ouvertes « de ferme en ferme » qui ouvre la voie à la rencontre de l'urbain et du rural.

PARTIE 3 : Réflexion et projection à l'échelle du village de Ségur-le-Château (Corrèze)

Cette réflexion a pu être projetée, dans le cadre du service civique, à l'échelle du village de Ségur-le-Château avec l'association Paysages nourriciers. Dans cette partie, une brève présentation de ce village sera effectuée avant de revenir plus précisément sur les objectifs et moyens mis en place. Ces derniers ne sont pas exhaustifs, mais la démarche vise à communiquer l'expérience vécue dans le but de favoriser le développement de cette initiative en d'autres lieux.

1. Un village patrimonial, agricole et touristique

Ségur-le-Château est un village de 180 habitants situé en Corrèze au croisement des départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne. La rivière de l'Auvézère anime et dessine le paysage. Aux abords de Ségur-le-Château, la vallée est très encaissée et difficile d'accès. L'Auvézère forme un méandre autour du castrum de Ségur-le-Château, lui conférant un atout défensif indéniable.

Le château bâti sur un éperon rocheux trouverait ses origines à l'époque carolingienne, dans les années 850. Par des mariages successifs, la vicomté de Ségur appartiendra à la vicomté de Limoges, puis aux Ducs de Bretagne. Par ce dernier mariage, Jean de Blois dit « de l'Aigle », s'installera à Ségur. En 1437, il parvient à adjoindre la vicomté de Limoges au comté du Périgord. Ce territoire disposait d'un droit de tenir un tribunal de premier appel. C'est alors que Ségur fut choisi pour installer une cour des appeaux, entraînant un véritable dynamisme économique pour le village. (extrait d'une conférence de l'historien Christian Rémy, Ségur-le-château 2021). Avocats, notaires, juges et divers corps de métier de la justice s'installèrent à Ségur et firent construire de magnifiques demeures, modernes pour cette période. Aujourd'hui la plupart des habitations de Ségur-le-Château date de cette époque, conférant au village un charme évident. Par ce patrimoine historique et la singularité de ce paysage dessiné par l'Auvézère, le village est classé parmi les plus beaux villages de France et attire de nombreux touristes chaque année.

Par ailleurs, Ségur-le-Château, situé dans l'ancienne région du Limousin, s'inscrit dans un fort contexte agricole. Le Limousin, dont le territoire est occupé à 51% par l'agriculture en 2010 (Agreste, 2013), est traditionnellement une terre d'élevage. Ce territoire a cependant connu de profondes mutations. Depuis 1910, une spécialisation de plus en plus en forte dans la production d'herbe et d'herbivores (notamment bovins avec la race limousine) s'est opérée au détriment de céréales et de plantes sarclées destinées à l'autoconsommation et à la vente (seigle, sarrasin, pommes de terre). D'un point de vue statistique, en 2018, d'après la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), la commune est marquée par l'importance des territoires agricoles (77,2%) : zones agricoles hétérogènes (49,8%), forêts (22,8%), terres arables (14,1%) prairies (13,3%). Par ailleurs, la SAU du village est de 357 ha pour une superficie totale de 9.7km². L'occupation du sol est donc principalement dédiée à l'agriculture (Figure 7). Le paysage de Ségur-le-Château est donc essentiellement agricole et offre alors de nombreuses possibilités dans l'établissement d'un nouveau pacte social entre l'agriculture et la société.

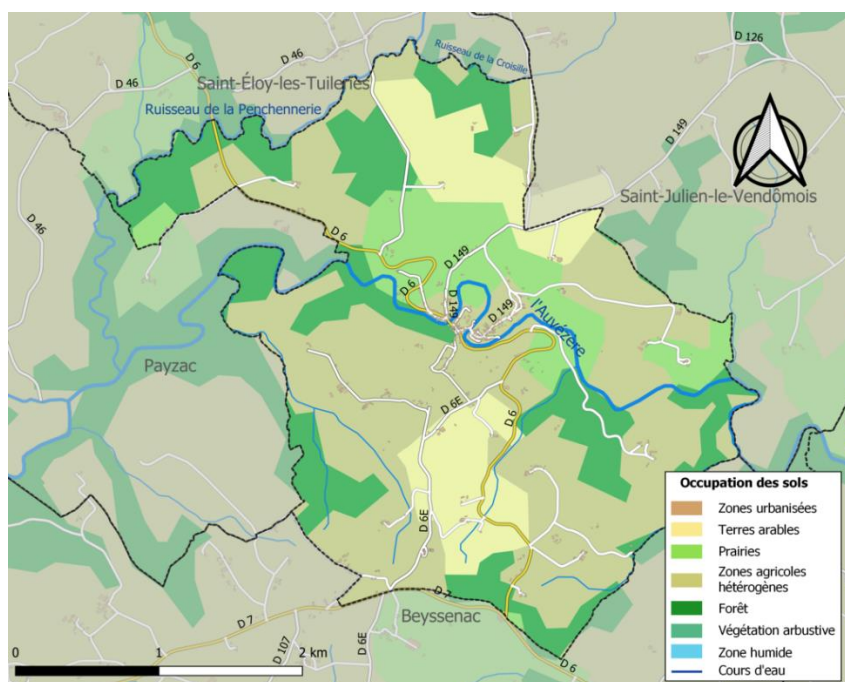


Figure 7 : Une occupation des sols principalement agricole, source CLC. Wikipedia, 2018.

Au niveau des sentiers de randonnées déjà existants, il existe sur la commune deux boucles qui se concentrent uniquement sur la partie nord-est : le sentier des deux collines (inscrit au PDIPR) et le sentier baptisé, sentier n°4. Ce dernier mène jusqu'au pont Laveyras, situés entre les communes de Payzac et de Beysenac, lieu de fusillade de réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) en 1944. Bien que ces chemins sillonnent l'espace agricole, leur tracé n'est pas défini dans un but de rejoindre directement les fermes présentes.

2. Les objectifs de la démarche

Ce projet a alors pour objectif d'enrichir le réseau de sentiers de randonnées en s'attachant à explorer d'avantage le territoire agricole de la commune tout en reliant les sentiers aux fermes du village. Avant de réaliser ce projet, différents objectifs ont été définis afin de lister les moyens les plus appropriés à mettre en place.

a. Arpenter le territoire : un travail cartographique et de terrain

Le premier objectif réside dans le fait d'avoir une fine connaissance du territoire, de sa topographie, de ses paysages et aussi de la toponymie de ses lieux-dits. Les chemins ruraux étant très anciens pour certains, il convient d'étudier des cartes et cadastres historiques afin de retrouver ces voies de communication. Ce travail est nécessaire tant l'évolution des paysages et la reconquête de la végétation a pu faire disparaître certains chemins (Figure 8). Une fois ce travail effectué, l'objectif est alors d'arpenter physiquement, par la marche, le territoire étudié. Elle nous confronte aux réalités non exprimées par la carte. L'objectif est alors de produire des cartes inventoriant les routes et chemins de la commune tout en étudiant leur statut juridique. Cette étude cartographique doit s'accompagner de recherches sur les différents agriculteurs installés ainsi que les différentes productions agricoles.



Figure 8 : Végétation et voiture abandonnée sur un ancien chemin rural. Photo avant réouverture. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER, 2021.

b. Collaborer avec la mairie

Tout d'abord, les chemins ruraux sont du domaine privé de la commune (nous y reviendrons par la suite). De ce fait il incombe d'établir de bonnes relations avec le conseil municipal afin de faciliter le projet et d'obtenir un accord d'intervention. Une présentation du projet, présentant les intérêts pour la commune et des points routes réguliers doivent être établis.

Par ailleurs, la mairie dispose de nombreux documents (cadastre, relevés des routes, cahiers de délibérations), utiles pour un travail cartographique préalable.

c. Fédérer autour du projet

Il est indispensable de réussir à fédérer autour du projet de façon à récolter un maximum de données sur la commune (ses chemins, ses anecdotes). Pour cela, l'objectif de la démarche est de rencontrer les habitants, les marcheurs, les associations ou encore les acteurs des communes voisines qui peuvent porter des idées et des projets communs. Des discussions multi-partenariales doivent être menées.

L'office de tourisme est également un acteur important à solliciter.

Enfin pour la réouverture des chemins, la démarche vise à organiser des chantiers participatifs. Il faut pour cela identifier et planifier la charge des travaux, les contraintes et les outils nécessaires à la mission.

d. Rencontrer avec diplomatie les agriculteurs et les riverains

Il représente le point le plus important. Il faut avant tout comprendre les contraintes et les difficultés de chaque agriculteur vis-à-vis de sa production spécifique dans le but d'adapter le passage des randonneurs. Il s'agit également de mesurer les risques et les éventuels dangers.

L'objectif est de bien identifier les craintes de certains riverains et agriculteurs devant l'augmentation du flux en limite de leur propriété. Certains ont parfois déjà eu des antécédents négatifs qu'il convient d'étudier afin de trouver des solutions communes.

Par ailleurs les mentalités ont changé, il est aujourd'hui plus difficilement concevable de voir passer des randonneurs en plein milieu de sa cour de ferme alors qu'historiquement le chemin passait par là. L'objectif est donc de trouver des compromis en créant des contournements pour permettre la continuité du chemin

Enfin, en fonction des assolements, il peut être imaginé des parcours saisonniers à l'image du projet des frères Janin sur leur parc agricole et culturel de Vernand. Sur cette ferme des sentiers de randonnées sillonnent les parcelles. Lorsque ces dernières sont occupés par le pâturage des animaux, un itinéraire de remplacement est proposé, les chemins s'adaptent aux usages et les usagers aux chemins proposés. Il est alors important de trouver des compromis tenant compte des contraintes des agriculteurs.

3. Méthodologie, les moyens mis en place

a. Un travail cartographique

Dans un premier temps, le travail fut réalisé à l'échelle de la commune. Le travail est d'abord cartographique et vise à retrouver et comprendre les anciennes voies de communications, surtout celles des chemins ruraux. Il faut pour cela repartir de cadastres

historiques comme le cadastre napoléonien ou les cartes de l'état-major. Ces plans sont disponibles sur des portails d'archives ou parfois directement en mairie (Figure 9). Les archives départementales de Corrèze dispose d'une version numérique consultable directement en ligne : <http://www.archinoe.fr/cq19/cadastre.php>



Figure 9 : Organisation des différents feuillets du cadastre napoléonien (1813). Ségur-le-Château. Mairie de Ségur-le-Château, 2021.

Après ce travail de recherche et afin de mieux appréhender la construction de ce réseau et son évolution au cours du temps, il est intéressant de retranscrire sur un fond de carte actuel le maillage anciens des chemins ruraux (Figure 10). Cette superposition permet d'observer les connexions passées des chemins avec les fermes et de comprendre les évolutions qu'ont connu la morphologie agraire du village. De la même manière, il est intéressant de comparer cette carte produite avec le cadastre actuel (disponible sur cadastre.gouv.fr) afin d'analyser leur évolution d'un point de vue juridique (Figure 11). La connaissance et la maîtrise de la question du statut juridique de ces chemins est une clé également indispensable. Il est alors nécessaire d'identifier si le chemin appartient à des propriétaires privés ou bien au domaine privé de la commune. Nous reviendrons plus tard sur le statut juridique des chemins.

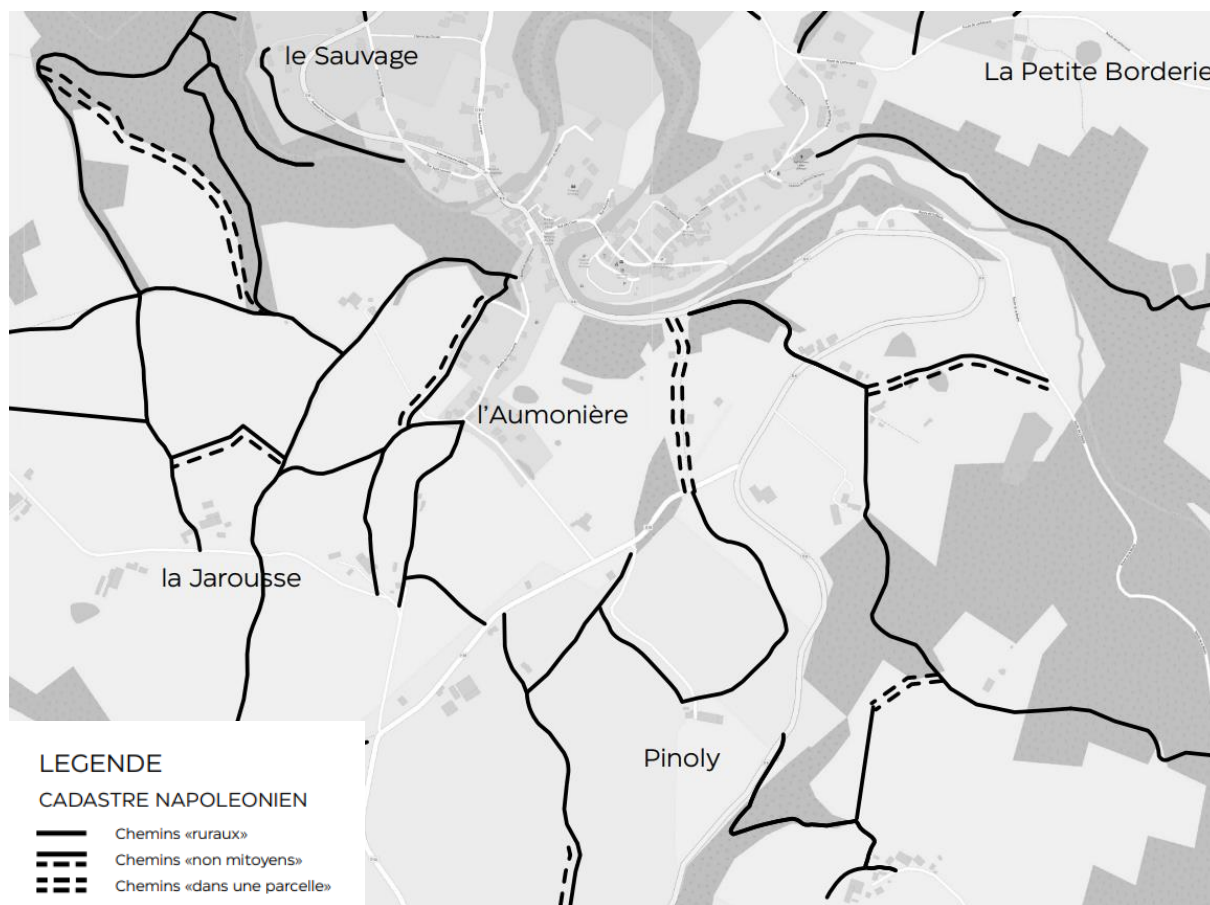


Figure 10 : Extrait de la retranscription des chemins ruraux datant du cadastre Napoléonien (1813). Se référer à l'annexe I. E.BRITIS-BETBEDER, 2021.

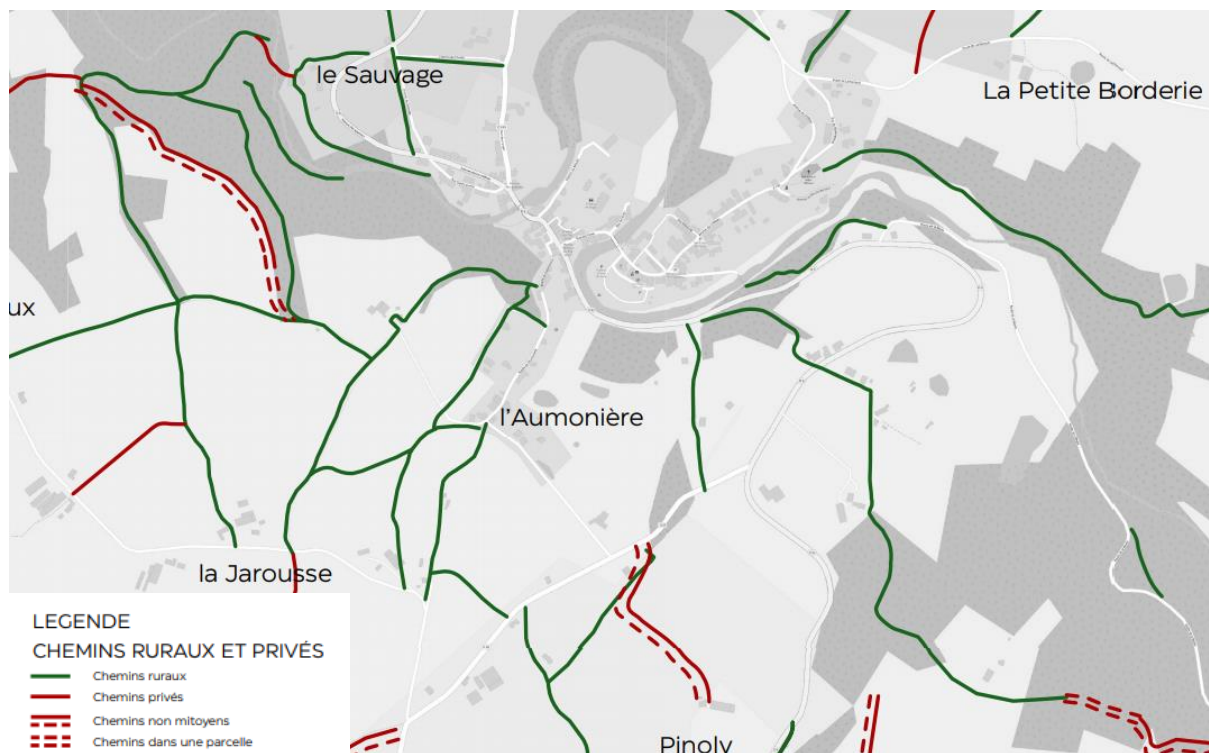


Figure 11 : Extrait de la retranscription du statut juridique des chemins ruraux. Se référer à l'annexe II. E. BRITIS-BETBEDER, 2021.

En parallèle de ce travail cartographique une étude sur les productions agricoles et les agriculteurs installés (Figure 12) a été conduite afin d'identifier les lieux de production sur la commune. Sur le village de Ségur-le-Château, les productions agricoles sont variées. En effet, production bovine, ovine, porcine côtoie la viticulture, l'arboriculture, l'apiculture et la pisciculture. A cela, s'ajoute une production de cosmétique à partir de lait d'ânesse et d'espèces végétales. Autre atout, la présence d'un troupeau d'ânes et de mules destinés à des balades et des randonnées à dos d'âne, pourront faire directement le lien sur ces chemins. Après identification de ces lieux de productions il est intéressant de comparer avec la cartographie des chemins ruraux afin de choisir ceux permettant de relier les fermes actuelles.

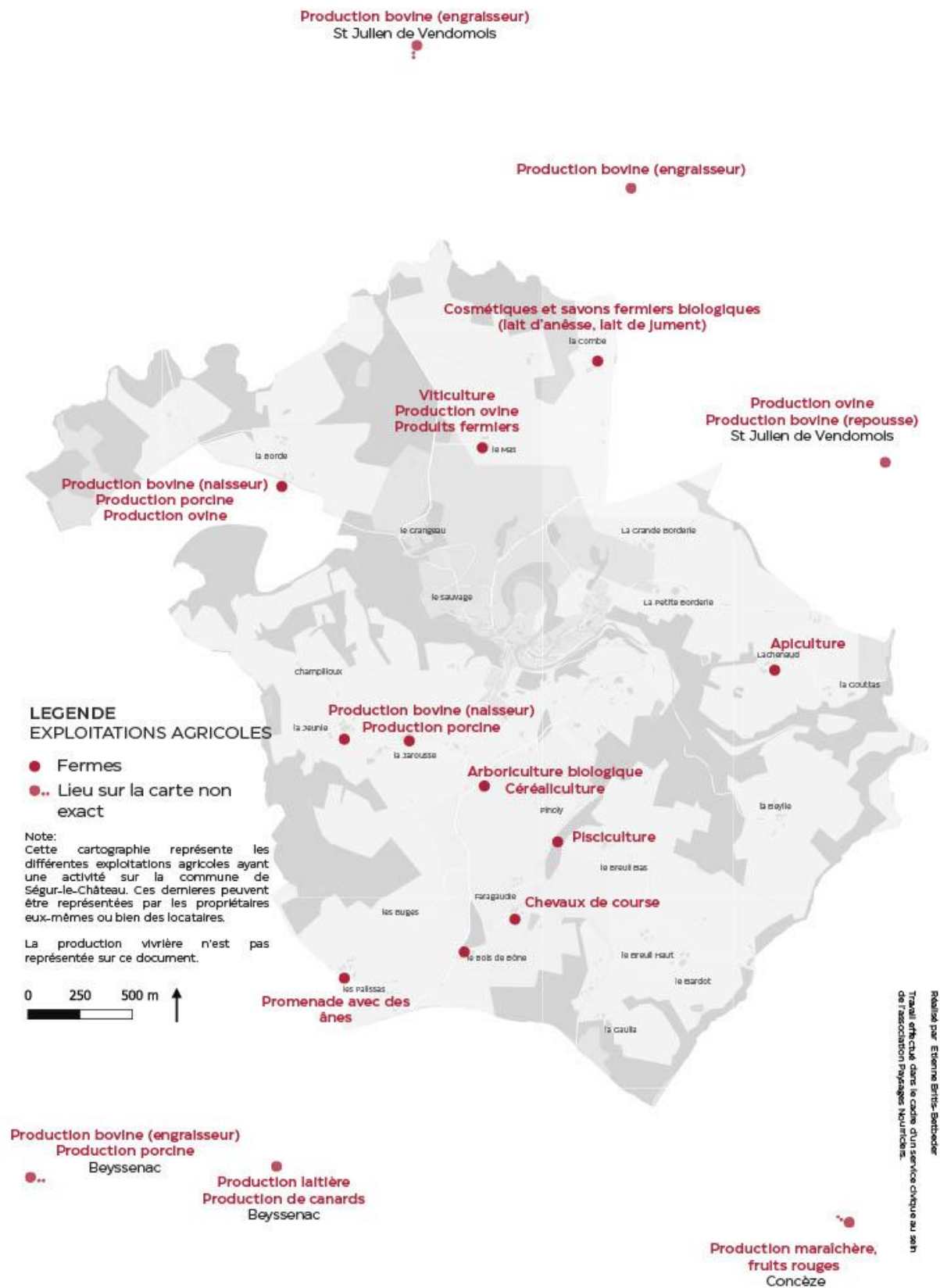


Figure 12 : Une agriculture diversifiée sur la commune de Ségur-le-Château. E. BRITIS-BETBEDER, 2021.

À la suite de ces recherches, une réflexion a été menée afin d'observer si la réhabilitation des chemins ruraux ne pouvait pas servir directement aux agriculteurs pour faciliter leur accès aux parcelles. Certes cela impose que les chemins soient suffisamment larges et porteurs pour permettre le passage des machines agricoles, mais il convient d'étudier cet aspect pour faciliter la cohabitation et maximiser les usages. C'est pourquoi il a été étudié les déplacements agricoles à partir des parcelles exploitées (Figure 13) ainsi que la localisation des sites d'exploitations. Dans le cas de l'étude sur la commune de Ségur-le-Château, les projections faites sur des déplacements agricoles via des chemins ruraux ne permettent pas un gain de temps significatif par rapport aux déplacements actuels. Cela s'explique notamment par la faible superficie du village (9 km²).

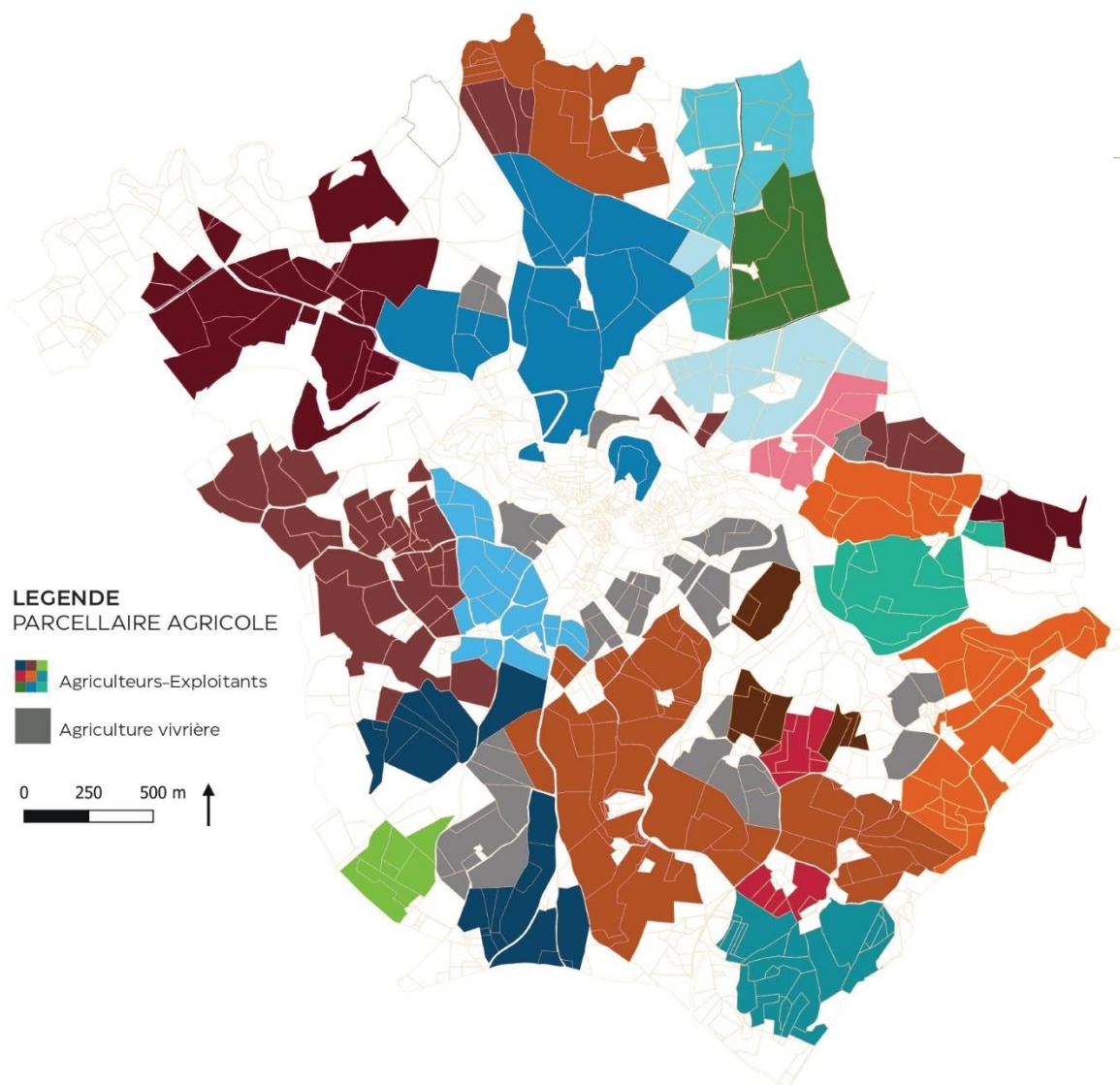


Figure 13 : Une occupation des sols très majoritairement agricole. E. BRITIS-BETBEDER, 2021.

b. La compréhension d'un système juridique complexe

Cette première étape de la méthodologie a rapidement mis le point sur la nécessité de comprendre le système juridique des chemins ruraux. Au cours de ce travail, une réunion fut organisée par l'association des maires et des présidents de Corrèze (ADM19) afin de clarifier la situation complexe des chemins ruraux. Cette réunion fut animée par une avocate. Cette courte retranscription a pour but de transmettre ces informations essentielles et à fortement questionner le code rural actuel.

Le cadre juridique autour des chemins ruraux est très complexe. Après qu'un inventaire complet des chemins ruraux en France ait été réalisé en 1880, les chemins ont été définis comme voie communale publique affectée à l'usage des citoyens. Or, suite au remembrement et à l'exode rural, une loi de 1959 modifie le statut légal de ces chemins, ils émanent alors du domaine privé de la commune tout en conservant un usage public. C'est alors que s'amorcent un long déclin des chemins ruraux, ces derniers peuvent être vendus par la mairie après une enquête publique. Autre changement, les chemins ruraux peuvent être acquis par prescription acquisitive, c'est-à-dire que si durant 30 ans, au vu et au sus de tout le monde, sans violence et sans contraintes, un riverain a utilisé un bien, alors ce dernier est considéré comme acquis. C'est ainsi que nombreux propriétaires, particuliers comme agriculteurs, ont acquis des terres.

La complexité ne s'arrête pas là. Pour éviter toute prescription acquisitive, une commune doit se comporter en tant que propriétaire et ainsi manifester son droit de propriété. C'est pourquoi, elle doit empêcher tout signe d'appropriation de la part d'un riverain : présence d'un panneau « propriété privé », de barrières, de grillages ou encore la mise en culture d'une portion de chemin par un agriculteur.

Pour assumer cette propriété et ainsi éviter la disparition des chemins, la commune doit manifester des actes d'entretiens. Pourtant, cet acte ne fait pas partie des dépenses obligatoires d'une commune. De plus, si ces actes d'entretien venaient à être trop fréquents et que la commune « habitait » le promeneur à un chemin rural en excellent état, alors le régime de responsabilité du domaine public de la commune (les routes communales), peut s'appliquer, par jurisprudence, au domaine privé de la commune, c'est-à-dire aux chemins ruraux. Pour couronner le tout, le code rural, ne détermine pas de fréquence à partir de laquelle un acte d'entretien est jugé fréquent.

En résumé :

- 1-Les chemins ruraux sont du domaine privé d'une commune
- 2-Par prescription acquisitive, la commune peut perdre la propriété d'un chemin
- 3-Pour éviter de perdre un chemin, la commune doit manifester des actes d'entretien
- 4-L'entretien des chemins ne fait pas partie des dépenses obligatoires d'une commune
- 5-En cas d'entretien trop fréquent, par jurisprudence, la responsabilité du domaine publique de la commune est engagé
- 6-Le code rural ne définit pas de fréquence d'entretien

La gestion des chemins ruraux est ainsi très complexe et les communes semblent fermer les yeux devant leur disparition

Des mesures ont pourtant été proposés au conseil constitutionnel en 2016 afin de protéger les chemins ruraux devant leur lente disparition. Une proposition de loi, adopté par le Sénat, proposée alors de répertorier les chemins ruraux d'une commune afin qu'ils bénéficient d'une

protection contre tout usage privé et de stopper la prescription acquisitive. Cette loi fut refusée. [8]

c. Des discussions multi-partenariales, un projet fédérateur

Pour mener cette projection à l'échelle de Ségur-le-Château, de nombreux acteurs ont été rencontrés afin de collecter de manière exhaustive le maximum d'informations et de formaliser un projet tenant compte des spécificités locales.

Dans un premier temps, l'occasion a tout d'abord été de rencontrer « les marcheuses de Ségur ». Pendant deux matinées, nous avons arpenté ensemble leurs boucles habituelles afin de connaître leurs préférences et leurs visions du paysage.

Les prémices du projet ont ensuite été présentés au premier adjoint de la mairie, puis au nouveau maire. Le contexte électoral était particulier puisque des membres du conseil ainsi que le maire avaient quitté leurs fonctions pour différentes raisons peu de temps avant la venue. De nouvelles élections ont ainsi eu lieu. Ces échanges ont permis de comprendre que ce type de projet peut apparaître comme non prioritaire pour une mairie en fonction du nombre de dossiers en cours à traiter. Cette non-priorité peut être alors dû à un facteur temps mais aussi économique. Ils ont surtout permis d'appréhender les relations, parfois difficiles, qu'il peut y avoir entre une mairie et une association motrices de nouvelles propositions et idées en milieu rural. Cependant cet échange fut tout de même constructif en permettant l'accès à des documents comme le cadastre napoléonien mais également aux carnets de délibérations qui permettent de retracer et de comprendre l'histoire d'un village autour des chemins ruraux depuis de nombreuses décennies. Enfin, la participation à la réunion de l'ADM19 fut un élément clé de ce projet et permit de répondre à de nombreuses questions.

Par la suite, deux agriculteurs et les propriétaires privés d'ancienne portion de chemins ont été rencontrés. Ce nombre réduit s'explique par le choix de ne mettre en place qu'une seule nouvelle boucle de randonnée, nous y reviendrons dans la partie suivante. Des échanges ont alors été menés avec un apiculteur et une éleveuse d'ânes et de mulets. Ils ont permis la compréhension des différentes contraintes liées à l'élevage d'abeille ou encore les difficultés que peuvent rencontrer les ânes sur les chemins (étroitesse liée au portage, zone humide). Lors de la manipulation des ruchers par les apiculteurs, des facteurs extérieurs comme le froid, la pluie, l'absence de reine ou encore le manque de ressources alimentaires peuvent rendre les abeilles agressives, il convient alors d'éloigner les randonneurs des ruchers (plus de 20m) et de sensibiliser ces derniers. Cette connaissance des modes de productions agricoles permet de mieux appréhender les éventuels risques et problème de cohabitation entre agriculteur et éleveur.

Autre acteur important, l'office de tourisme du Pays de Saint Yrieix. Plusieurs échanges ont été programmés afin de connaître les différentes activités proposées autour de la marche sur le territoire, notamment en lien avec les agriculteurs (cas des rando brunch). Ce fut surtout l'occasion d'échanger autour des contraintes et modalités d'entretien des chemins, de l'engouement des habitants pour la réouverture de chemins et des outils de communications utilisés afin de diffuser plus largement les itinéraires de randonnées présents. Un échange a alors été programmé pour connaître les différentes fonctionnalités de l'application Loopi, application développée en Haute-Vienne pour diffuser les différents itinéraires et apporter du contenu, des expériences sur ces derniers.

Autre rencontre, celle avec les enfants du « pays », les « anciens » du village afin de connaître leur histoire des chemins. Outre la transmission de la mémoire par les anecdotes et les souvenirs, ces rencontres permettent la transmission du savoir, ici lors de l'affutage d'un croissant par Jacques 95 ans, anciennement chargé de l'entretien des chemins de la commune (Figure 14).

Pour acquérir des compétences nécessaires à l'intégration de nouveaux usages autour des chemins, un rapprochement avec le CIVAM Limousin a été opéré. Ce fut l'opportunité de participer à des journées d'ateliers greffage et reconnaissance de plantes sauvages. Ces moments ont été l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes motivées par la réappropriation de ces savoir-faires et moteur d'une autre forme d'agriculture, plus diversifiée et plus durable.

Il est également intéressant de s'appuyer sur l'expérience d'autres associations dans les communes voisines. Ce fut le cas lors de la rencontre avec l'association « de Villages en Barrages », qui à l'aide de nombreux bénévoles a pu créer un sentier de randonnée long de 200 km reliant les différents barrages de la Dordogne. Cette rencontre a permis d'avoir un retour, de la part de leurs fondateurs, sur la mise en place d'un tel itinéraire et du rôle clé, joué par les bénévoles, dans l'entretien.



Figure 14 : Transmission du savoir-faire : affutage d'un croissant. Ségur-le-Château, E.BRITIS-BETBEDER, 2021.

d. Le choix d'une boucle unique

Il convient ensuite de travailler à l'échelle du chemin en lui-même. Plusieurs boucles ont été envisagées, mais le choix s'est finalement porté sur une seule (Figure 15) mesurant environ 3km. Il est apparu intéressant de minimiser le nombre de boucles afin de faciliter l'appropriation et l'entretien du chemin par les habitants et de permettre un premier bilan avec l'apiculteur installé le long du chemin. Cette boucle fait ainsi office de chemin-test.

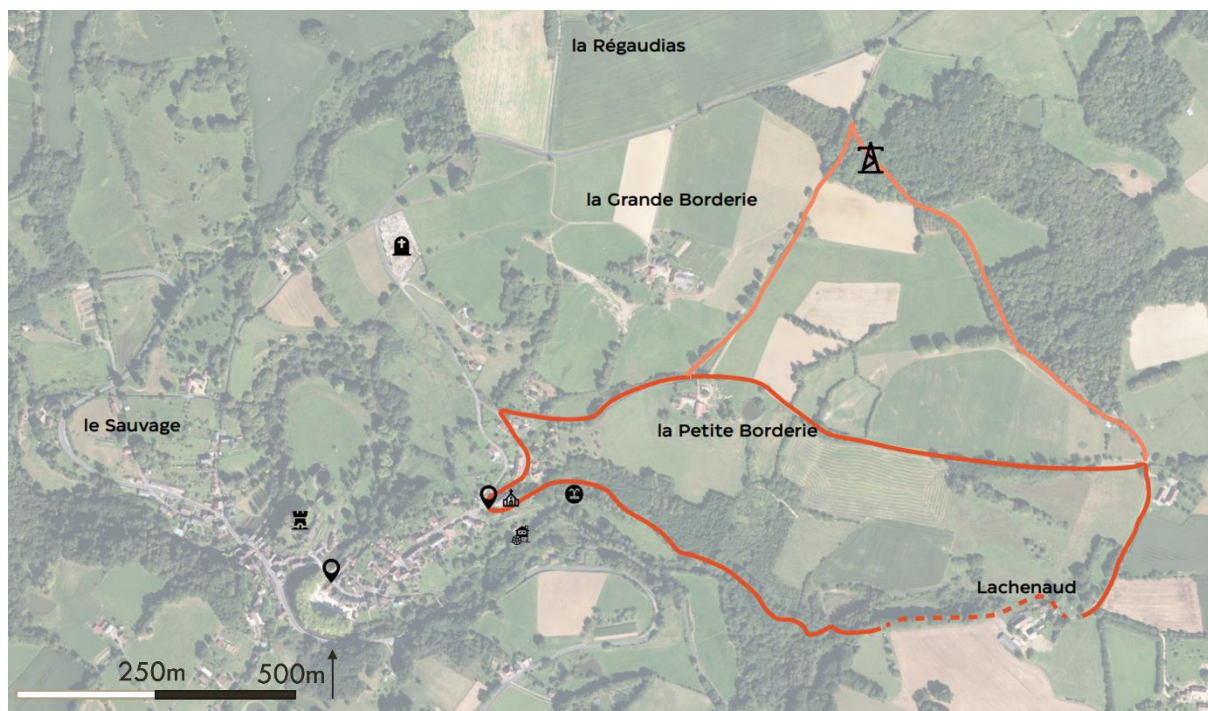


Figure 15 : Tracé de la nouvelle boucle . Ségur-le-Château, E.BRITIS-BETBEDER, 2021.

Le choix s'est alors porté sur un espace non desservi par les deux itinéraires de randonnées existants. Sa localisation, proche de l'église, permettait un accès facile.

Ce chemin avait un fort ancrage historique puisqu'il permettait de relier le village voisin. C'est d'ailleurs, un retraits du village qui m'avait dévoilé son existence. Par ailleurs, des éléments du patrimoine furent conservé le long de ce chemin : fontaines, jardins en terrasses, murets : ouvrages mettant en valeur des savoirs faire anciens bien conservés.

Ce chemin avait bien entendu des atouts pour une meilleure compréhension de l'agriculture (Figure 16). Au bout de celui-ci, sur la ferme de Lachenaud, l'apiculteur rencontré y est installé. Ce dernier envisage éventuellement de s'inscrire dans une démarche de circuits courts pour la vente de miel. Aujourd'hui seul des essaims et des reines sont produites sur le lieu. Le chemin longe ses ruches. En quittant le bois, les espaces agricoles cultivés se révèlent permettant de découvrir une activité de polyculture-élevage.

Une portion du chemin historique était cependant devenu privé. Après différents échanges et une très bonne entente avec le propriétaire, un compromis a pu être trouvé. Cette boucle garde la possibilité d'un itinéraire bis empruntant un autre chemin rural en partie bouché (orange clair).



Figure 16 : Parcelles en cours de fauche et ruchers à proximité du chemin. Ségur-le-Château. E.BRITIS-BETBEDER. 2021

e. Une réhabilitation via des chantiers participatifs

La dernière étape de ce projet a été de réhabiliter le chemin, grâce à deux chantiers participatifs auxquels ont participé des habitants de la commune, des gens de passage, des membres de l'association Paysages nourriciers et des Amis d'Aliénor (Figure 17). Ces travaux manuels ont permis d'impliquer concrètement les participants (Figure 18), de valoriser leur travail, de fédérer autour d'un projet commun ainsi que d'améliorer l'appropriation du projet par les habitants eux-mêmes. Ce fut l'élément fondateur de ce projet qui a permis de concrétiser le travail effectué par l'ensemble des acteurs.

D'un point de vue organisationnel, il a tout d'abord été nécessaire de vérifier avec l'assurance de l'association, les modalités pour assurer les bénévoles pour ce type d'évènement. En amont des journées de chantiers participatifs, un repérage des travaux

importants avait été réalisé pour mieux appréhender l'étendue des travaux (arbres aux sols, roncier, objets abandonnés etc..). Il avait été imaginé, si de nombreux arbres avaient entravé le chemin, d'effectuer du débardage avec des chevaux.



Figure 17 : Présentation du projet à l'ensemble des bénévoles, dont les adhérents de l'association les amis d'Aliénor. A.VERSPIEREN, 2021.

Une réunion publique a ensuite été organisée pour présenter le projet à l'ensemble des habitants. Lors de celle-ci, les dates de chantiers participatifs étaient proposées et chaque participant intéressé pouvait s'inscrire en précisant le matériel dont il avait à disposition (débroussailleuse, tronçonneuse, outils manuels). Une communication plus large a ensuite été menée auprès des habitants, adhérents de l'association ainsi qu'à des membres du CIVAM afin de fédérer de nombreux bénévoles et collecter différents outils utiles.

Pour permettre une meilleure organisation, des travaux grossiers avaient été réalisés les jours précédents afin de dégager l'accès mais surtout de permettre aux bénévoles de pouvoir s'étaler plus facilement sur la longueur du chemin et gagner ainsi en efficacité.

Le jour du chantier participatif, un café était proposé à l'ensemble des participants. Il était alors l'occasion de rappeler quelques consignes de sécurité mais surtout d'indiquer l'organisation du chantier (tri des déchets, séparation du bois, réemploi de certaines ressources etc). Enfin le mot d'ordre de ces journées résidait dans le fait que la tâche la plus difficile était celle de faire perdurer l'entretien des chemins et que cet entretien devenait l'affaire de tous.

Grâce à la grande générosité et aux compétences de deux nouveaux habitants de Ségur-le-Château, Kevin et Tony (photographe et vidéaste), une vidéo a été réalisée. Elle revient sur la philosophie du projet et fait le récit de ces deux journées de chantiers participatifs. Un immense merci à eux.



Figure 18 : Des travaux conséquents lors de la réouverture d'un chemin rural. Ségur-le-Château. P. DE VOS, 2021.

Par ailleurs lors des chantiers participatifs une attention paysagère a été portée sur l'aménagement des chemins. Une réutilisation des ressources issues du dégagement du chemin a permis de réaliser de petits pontons de traverse, des assises ou encore à matérialiser au sol le passage du chemin (Figure 19). Une clôture a également été produite afin de délimiter le périmètre de sécurité des ruchers. Des éléments du patrimoine (Figure 20) comme des arbres remarquables, des murets ou encore des points de vue sur la rivière ont été dégagés pour une meilleure mise en évidence.



Figure 19 : Aménager le chemin avec des ressources trouvées sur place. Ségur-le-Château. T. BERRAUD, 2021



Figure 20 : Mise en valeur du patrimoine végétal. Ségur-le-Château. T. BERRAUD, 2021

4. Les limites globales

Ce projet comporte certaines limites. Il est évident que le sujet épineux des chemins ruraux cristallisent les débats, notamment entre agriculteurs et promeneurs. La délicate limite de la propriété entre espace agricole et vie quotidienne est à l'origine de nombreuses tensions. C'est pourquoi il convient d'engager la discussion avec diplomatie et d'exposer les intérêts communs de leur préservation.

Par ailleurs, la complexité du code rural n'arrange pas les choses et compliquent les rapports des usagers. Le nombre de litiges concernant la réouverture des chemins montre à quel point ces derniers ne faisaient pas partis du paysage et qu'ils avaient perdus leurs utilités. Il est instructif lorsque l'on tape sur internet « chemins ruraux » d'observer un nombre immense de résultats autour du code rural et la notion de propriété. Néanmoins, le dernier projet de loi, refusé en 2016, aurait le mérite d'être ré-étudié afin d'entrevoir une solution à ces conflits parfois violents.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous constatons que le choix de s'intéresser aux chemins ruraux comme voie de réconciliation obéissant à un nouveau pacte social entre monde agricole et monde urbain nous a amené à engager un cheminement.

De la théorie à la pratique mise en place à Ségur-le-Château, ce mémoire a permis de revenir sur les évolutions qui ont vu une société rurale devenir aujourd'hui majoritairement urbaine. L'espace rural et le territoire agricole, de plus en plus morcelé, doit aujourd'hui être partagé avec des populations aux valeurs et aux aspirations variées : néoruraux, néopaysans, agriculteurs et habitants. Parmi eux, nombreux sont extérieurs à l'agriculture et idéalisent une vision passéiste de la campagne. Cet imaginaire s'exprime par une importante méconnaissance du monde agricole, entraînant parfois une communication difficile.

La prise de conscience des menaces du changement climatique et la nécessité de produire une alimentation plus importante mais de manière plus durable fixent les enjeux vitaux de l'agriculture. Avant d'espérer voir naître un nouveau « pacte agriculture-société » autour de ces enjeux, il apparaît nécessaire de rétablir une communication et de permettre au plus grand nombre de se familiariser avec les réalités du monde agricole, en adaptant des formes historiques de nos paysages à des formes aux usages contemporains.

Ainsi, ce mémoire montre l'intérêt de redonner une raison d'être à ces chemins ruraux pour engager une (ré)conciliation et rendre le promeneur acteur de son changement. Les chemins ruraux sont à la fois ce moyen d'explorer finement, dans le temps et l'espace, les territoires agricoles chargés d'histoire. Ils sont également ce lieu de rencontre et d'expérimentation qui restaure le dialogue. En empruntant ces chemins, l'usager est ainsi invité à se questionner et à se familiariser avec le monde agricole. La rencontre avec les agriculteurs directement sur leurs lieux de travail permet alors à chacun de se comprendre mutuellement. Les valeurs essentielles de la marche (rythme adapté, éveil des sens etc) agissent comme un vecteur indispensable et permettent d'appréhender les richesses de l'enseignement des chemins ruraux. Les arguments développés en leur faveur prouvent ainsi qu'on ne peut les négliger si l'on veut réconcilier des mondes qui, a priori, se contentaient de co-habiter au lieu de co-opérer ensemble.

La réflexion menée à Ségur-le-Château a permis de fixer les prémices de ce nouveau pacte social. Il a notamment permis de fédérer de nombreux acteurs autour d'un projet commun et de créer une dynamique commune grâce notamment à l'organisation de chantiers participatifs. La réouverture d'un ancien chemin crée ainsi un nouvel espace de dialogue et de rencontre tout en permettant aux habitants de se réapproprier l'espace. Aujourd'hui tout l'enjeu réside dans la capacité des habitants à entretenir le chemin et dans leurs capacités d'observations des paysages agricoles. Ce projet fait alors le pari d'ensemencer, chez les usagers des chemins ruraux, une nouvelle vision de l'agriculture.

Cette étude ne doit pas cependant nous faire oublier les problèmes qu'il reste à résoudre et les questionnements à poser pour bien maîtriser ce parcours non dénué d'obstacles. Cette étude ouvre à de nouvelles réflexions notamment sur le cadre juridique des chemins ruraux mais aussi à la place du paysagiste et son rôle à jouer dans cette réconciliation en utilisant le paysage comme moyen de médiation. Par son rôle d'aménageur il apparaît important que le paysagiste tienne compte de l'agriculture, non seulement par un rapprochement spatial et urbanistique mais plutôt d'un point de vue humain et social. Cela participerait alors à l'évolution de notre perception de la ruralité et de l'agri-paysage dont le rôle n'est plus à démontrer si l'on veut retisser des liens autour de notre environnement naturel, paysager et en conséquence humain.

Bibliographie

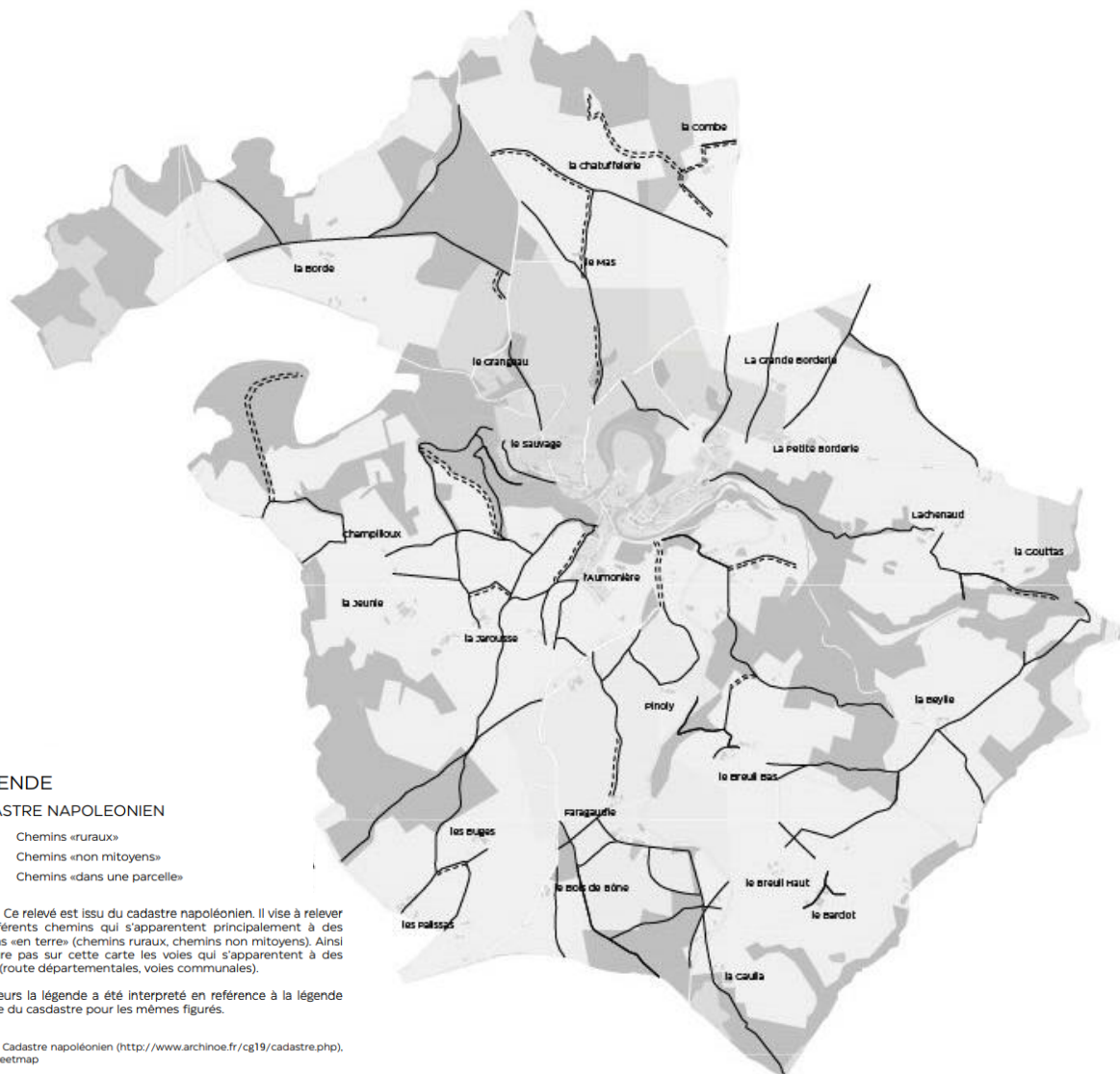
- AMBROISE, R., TOUBLANC, M. 2010. Le paysage comme outil et résultante d'un projet d'élevage durable. Fourrages. Vol 203. p 189-197.
- BRAUDEL, F., BAILLE, S., PHILIPPE, R. Le monde actuel, histoire et civilisation, manuel d'histoire de terminale. Paris. Belin. 1963. 543 p.
- DEFFONTAINES, Jean Pierre. 1996. Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production de paysage. L'agriculteur producteur de paysages. Un point de vue d'agronomes. *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*. Vol 82. n° 4. p 57-69.
- GAUTIER, Marcel. Chemins et véhicules de nos campagnes. Saint-Brieuc. Presses Universitaires de Bretagne. 1971. 319 p.
- GELARD, Marie-Luce, GOSSELAIN, Olivier P, LEGRAIN Laurent. La promenade sensorielle comme outil pédagogique. *Hermès, La Revue*. 2016. n° 74. p 158-167. Cairninfo [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2016-1-page-158.htm>. [consulté le 20 août 2021].
- HENRY, Dominique, TOUBLANC, Monique. Présentation de la rubrique Matières premières. *Projet de paysage*. 2017 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/paysage/4876>. [Consulté le 12 août 2021].
- HERVIEU, Bertrand, VIARD, Jean. Au bonheur des campagnes (et des provinces). Marseille. L'Aube. 1996. 160 p. *Ruralia* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/ruralia/22>. [Consulté le 19 août 2021].
- JOUSSEAUME, Valérie. Plouc Pride, un nouveau récit pour les campagnes. La Tour d'Aigues. L'aube. 2021. 300 p.
- LACARRIERE, Jacques. Chemins faisant. Courtaboeuf. Fayard. 2004. 295p
- LE BRETON, David. Marcher la vie, un art tranquille du bonheur. Lonrai. Editions Métailié. 2020. 159 p.
- MENDRAS, Henry. La fin des paysans. Paris. Actes Sud. Réédition de 1967 – 1970. 1984
- MER, Rémy. Le paradoxe paysan. Essai sur la communication entre l'agriculture et la société. Paris. Editions L'Harmattan. 1999. 239 p.
- MORIZOT, Jean Baptiste. Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant. France. Editions Wildproject. 2016. 314 p.
- PAPY, François, MATHIEU, Nicole, FERAULT, Christian et al.. Introduction, Nouveau regard sur la nature dans les campagnes d'aujourd'hui. Versailles. Editions Quæ. 2012. p 13-22. Cairn.info [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/nouveaux-rapports-a-la-nature-dans-les-campagnes--9782759217823-page-13.htm>. [Consulté le 12 août 2021].
- THOREAU, Henry David. De la marche. Clamecy. Editions mille et une nuit. 1862. 79 p.
- RUE, Mathilde. Elaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers. Géographie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II. 2020. 424 p. Disponible à l'adresse : [Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers - TEL - Thèses en ligne \(archives-ouvertes.fr\)](http://theses.archives-ouvertes.fr). [Consulté le 25 juillet 2021].
- STEVENSON, Robert-Louis. Voyages avec un âne dans les cévennes. Paris. Editions 10/18, Département d'univers Poche. 1879. 307 p.

Sitographie

- [1] <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/la-politique-territoriale/le-cluster-ruralites-outil-dexperimentation-et-dinnovation>
- [2] <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/acces-a-terre-neo-paysans-discrimines>
- [3] <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/france-le-nombre-d-agriculteurs-a-ete-divise-par-4-en-40-ans-863760.html>
- [4] <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/neoruraux-ou-syndrome-dinvisibilite>
- [5] <https://www.bva-group.com/sondages/regard-surpris-etonne-francais-realites-de-lagriculture-de-pays/>
- [6] <https://www.horizons-journal.fr/mieux-cohabiter-la-campagne-mode-demploi>
- [7] <https://aucoeurdespaysans.org/>
- [8] <https://www.youtube.com/watch?v=bshGcWE5bC4>
- [9] https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/plantes-et-vegetaux/les-chemins-ruraux-un-espace-en-voie-de-disparition_102657

RELEVÉ DES CHEMINS_SÉGUR-LE-CHÂTEAU

CADASTRE NAPOLÉONNIEN (1813)



LEGENDE

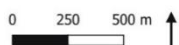
CADASTRE NAPOLÉONNIEN

- Chemins «ruraux»
- - - Chemins «non mitoyens»
- · · Chemins «dans une parcelle»

Note : Ce relevé est issu du cadastre napoléonien. Il vise à relever les différents chemins qui s'apparentent principalement à des chemins «en terre» (chemins ruraux, chemins non mitoyens). Ainsi ne figure pas sur cette carte les voies qui s'apparentent à des routes (route départementales, voies communales).

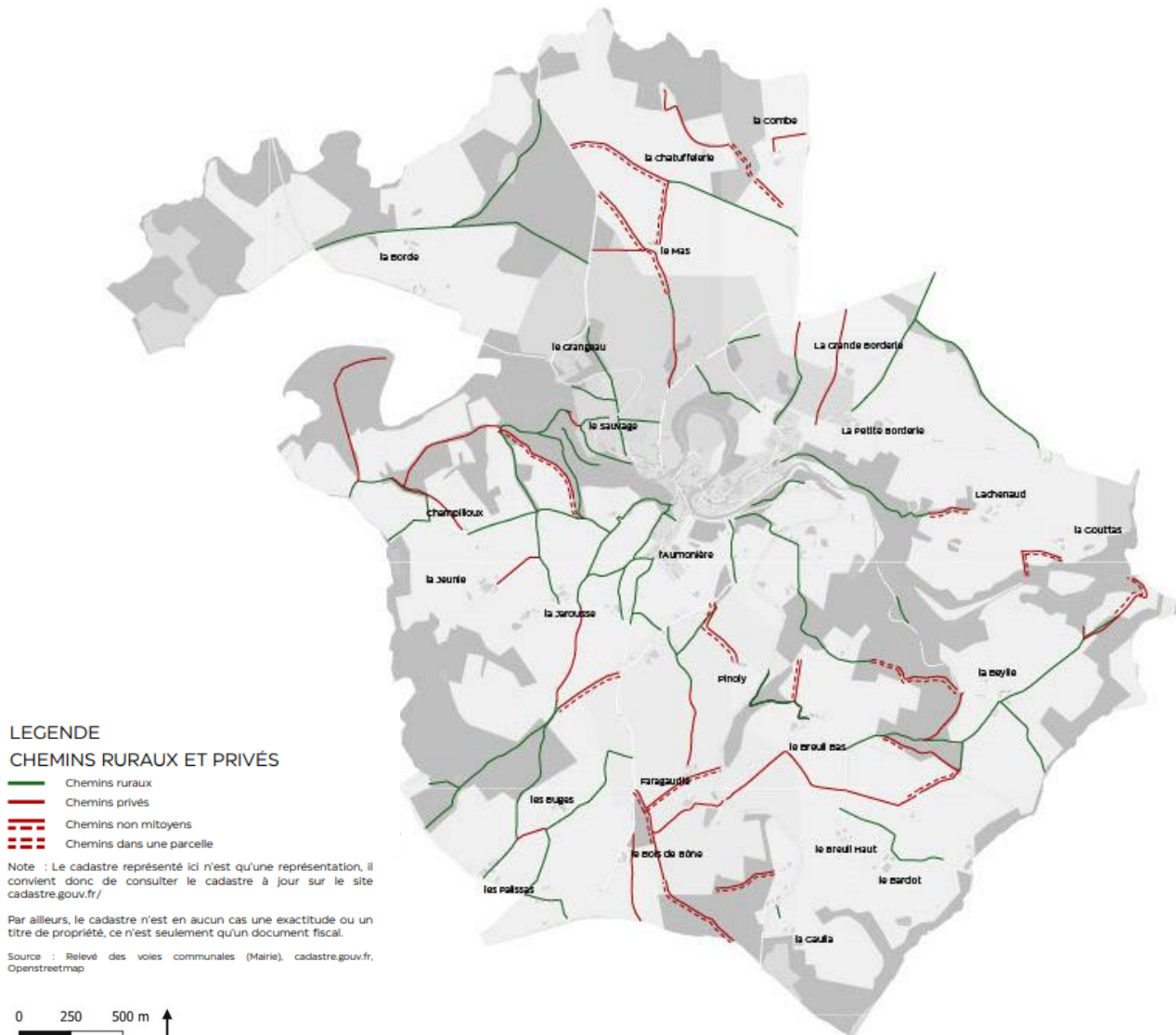
Par ailleurs la légende a été interprété en référence à la légende actuelle du cadastre pour les mêmes figurés.

Source : Cadastre napoléonien (<http://www.archinoe.fr/cg19/cadastre.php>), Openstreetmap



RELEVÉ DES CHEMINS_SÉGUR-LE-CHÂTEAU

CHEMINS RURAUX ET PRIVÉS (2021)



N° 77
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

12 mars 2015

PROPOSITION DE LOI

visant à renforcer la protection des chemins ruraux.

Le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 292 (2013-2014), 31, 32, 317 et 318 (2014-2015).

– 2 –

Article 1^{er}

- ① Après l'article L. 161-6 du code rural et de la pêche maritime, il est inséré un article L. 161-6-1 ainsi rédigé :
- ② « *Art. L. 161-6-1.* – Le conseil municipal peut, par délibération, décider le recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune. Cette délibération interrompt le délai de prescription pour l'acquisition des parcelles comportant ces chemins.
- ③ « L'interruption produit ses effets jusqu'à la délibération arrêtant le tableau récapitulatif des chemins ruraux, prise après enquête publique réalisée conformément au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État. Cette délibération ne peut intervenir plus de deux ans après la délibération prévue au premier alinéa.
- ④ « L'interruption est non avenue à l'égard des chemins que la commune aura choisis de ne pas faire figurer au tableau récapitulatif. »

Article 1^{er} bis (nouveau)

Dans les conditions prévues à l'article L. 361-1 du code de l'environnement, le département revise le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pour tenir compte du recensement des chemins ruraux mené par les communes.

Article 2

Le délai de prescription pour l'acquisition d'une parcelle comportant un chemin rural est suspendu pendant deux ans à compter de la publication de la présente loi.

– 3 –

Article 3

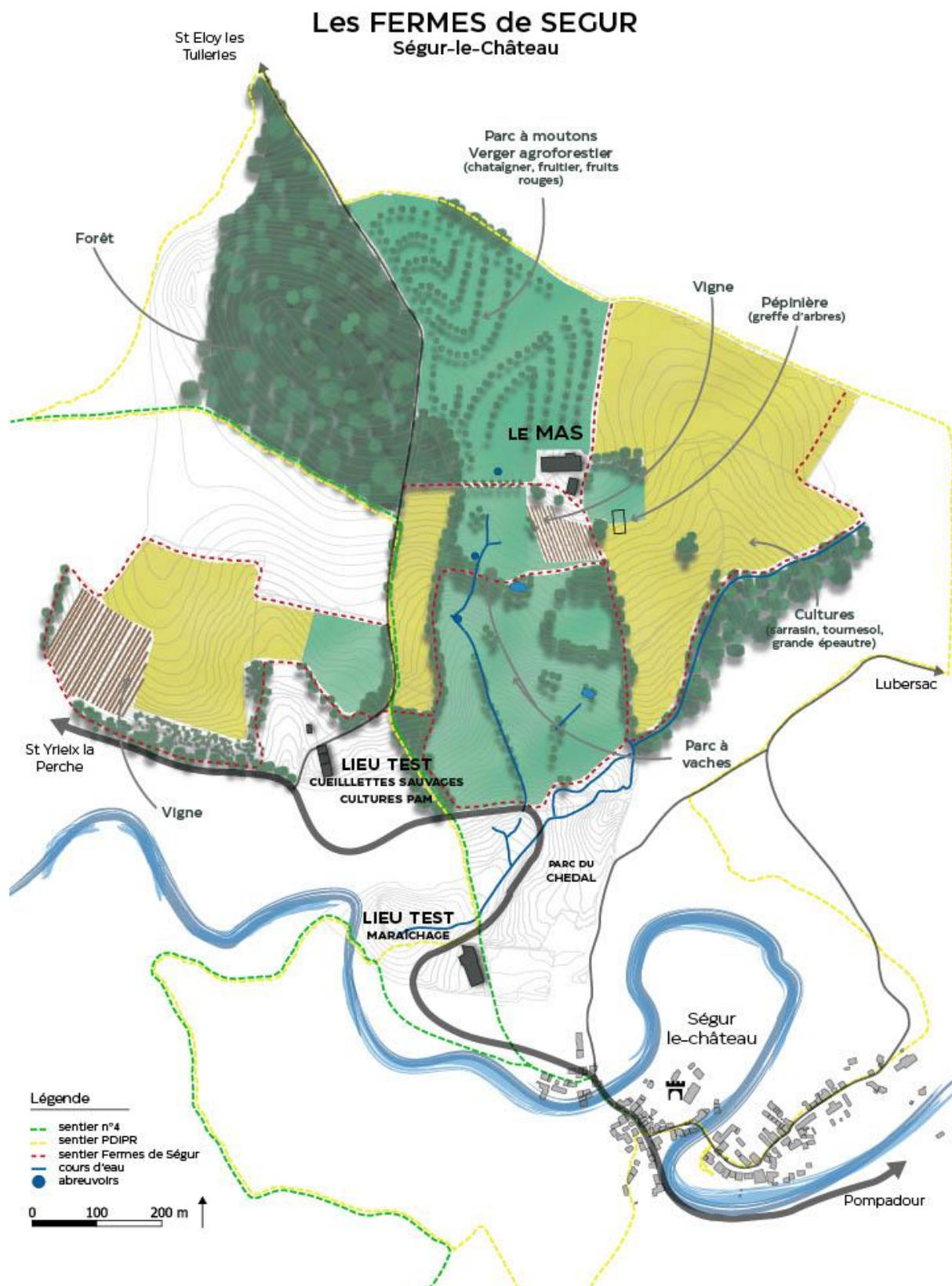
- ① I. – Après l'article L. 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il est inséré un article L. 161-10-2 ainsi rédigé :
- ② « *Art. L. 161-10-2.* – Lorsque l'échange de parcelles a pour objet de modifier l'assiette d'un chemin rural, la parcelle sur laquelle est sis le chemin rural peut être échangée selon les conditions prévues aux articles L. 3222-2 du code général de la propriété des personnes publiques et L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales. L'acte d'échange comporte des clauses permettant de garantir la continuité du chemin rural. »
- ③ II. – L'article L. 3222-2 du code général de la propriété des personnes publiques est complété par un alinéa ainsi rédigé :
- ④ « L'échange d'une parcelle sur laquelle est sis un chemin rural n'est autorisé que dans les conditions prévues à l'article L. 161-10-2 du code rural et de la pêche maritime. »

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mars 2015.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

Annexe IV : Organisation des Fermes de Ségur et proposition de boucles de randonnées. E.BRITIS-BETBEDER, 2021



Agro-écologie et vie locale quel projet pour Ségur-le-Château ?


Document étape
29 novembre 2019



A.U.A.U Atelier Universitaire d'Aménagement et d'Urbanisme,
assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Association Paysages Nourriciers et au Cluster Ruralité - Nouvelle Aquitaine

Annexe V : Diagnostic de l'AUAU – Propositions d'actio

Thématique	Finalités	Objets concernés	Proposition de valeurs	Ressources clés	Partenaires clés	Activités clés
Une agriculture vivante en transition écologique	Eclatement et ancrage de nouveaux projets agricoles	Espace vert agricole des fermes de Ségur- Exploitations agricoles sans repreneurs	Formation professionnelle Prévenance et développement de l'économie agricole locale Production biologique et/ou locale	Ressources physiques : site des fermes de Ségur, équipement et matériel agricole - intellectuelles : étude de faisabilité pour la structuration et la pérennisation de l'espace vert - humaines : portage et animation de l'espace vert, agriculteurs testeurs, accompagnement et mise en lien des agriculteurs testeurs et des agriculteurs cherchant à transmettre - financières : autofinancement, financement et subventions publics, mécénat	Exploitants agricoles Région SAËER Terre de liens Remata FRCVAM Limoulin	Test d'activités agricoles Création et reprise d'activités agricoles Production agricole
Une vie et une économie locales fédérées par des enjeux alimentaires	Création d'un tiers lieu : l'épicerie-café-boulangerie	Epicerie de Ségur à redéployer sur un site disponible (ancien garage)	Services et commerces local Cohésion sociale	Ressources physiques : local (anciennes épiceries ou ancien garage, ou...) - intellectuelles : étude de faisabilité - humaines : animation du lieu au quotidien et animations ponctuelles - financières : financement et subventions publics, autofinancement	Région Communauté de communes Chantalgraine Limouline Commune Exploitants agricoles Associations locales	Vente d'appoint et valorisation des productions locales Offre de services à la population (la définir : restaurant/café, bibliothèque, accès internet, travail collaboratif) Lieu d'exposition et de pratiques culturelles ou artistiques Animations en lien avec l'agro-écologie et la biodiversité
Un cadre de vie naturel accessible aux piétons	Ré-aménagement de la traversée et des espaces publics du bourg en relation à l'Auverzère	Espaces publics du bourg, travers du bourg et bords de l'Auverzère	Valorisation du cadre de vie Sécurisation des déplacements Développement de l'offre de mobilité pédestre	Ressources intellectuelles : étude pré-opérationnelle (concevoir paysagiste ou dans le cadre d'une étude complète de revitalisation de bourg associant compétences en architecture et développement économique) - financières : financement et subventions publics	Commune Communauté de communes CAUE Département Chantalgraine Limouline Région	Aménagement des espaces publics Végétalisation et gestion écologique Aménagement d'une passerelle sur l'Auverzère
Développement des activités de nature et sensibilisation à la biodiversité	Aménagement des chemins et renforcement de la biodiversité	Atlas de la biodiversité Itinéraires pédestres Espace commun de jardinage, compost	Offre de loisirs et de formation Parcours touristique alternative	Ressources humaines : animation des formations/stages et activités - financières : associations	Associations locales	Sensibilisation aux plantes sauvages comestibles Visites de terrain thématiques Animation de stages (apiculture, mur de pierres sèches...) Parcours et initiation à la récolte Chantiers participatifs (entretiens de chemins et de murets, plantation de haies) Compost, broyage et jardinage collaboratifs

 	Diplôme : Ingénieur en Paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Paysage Opérationnalité et Projet Enseignant référent : MONTEMBAULT David
Auteur(s) : Etienne BRITIS-BETBEDER Date de naissance* : 06/03/1996	Organisme d'accueil : Paysages nourriciers Adresse : 8 rue des farges, 19230 Ségur-le-Château
Nb pages : 60 Annexe(s) : 5	Maître de stage : Astrid VERSPIEREN
Année de soutenance : 2021	
Titre français : Les chemins ruraux : l'expérimentation d'une (ré)conciliation. Prémices d'un « nouveau pacte agriculture/société » ? Titre anglais : Rural paths: experimenting with (re)conciliation. The beginnings of a "new agriculture/society pact"?	
Résumé (1600 caractères maximum) : <p>Pour répondre aux mutations de la société rurale confrontée à l'arrivée de néoruraux, néopaysans urbains, il faut envisager des solutions de réconciliation qui permettront une possible communication entre ces différentes populations. Les agriculteurs, ayant toujours eu un rôle dans le "pacte social" vont donc être amenés à s'impliquer dans un projet de coexistence avec ces nouveaux venus, eux-mêmes engagés sur la voie d'une adaptation inévitable. Dans cette optique, les chemins ruraux ont un rôle symbolique à jouer dans la mesure où ils concentrent aussi bien l'histoire, la géologie, la géographie mais aussi la topographie d'un espace rural. Ils dessinent le paysage d'un espace soumis aux évolutions du monde agricole qui ont eu un impact sur leur disparition. Ils peuvent cependant, sous l'influence des nouvelles attentes de notre société urbaine, répondre au projet d'une prochaine société préoccupée par la préservation de son environnement et séduite par des démarches visant à entretenir un cadre de vie. Il en découlera une agriculture durable inscrite dans le respect des cycles fondamentaux de toute culture, s'appuyant sur les savoirs nouveaux et...anciens. Les chemins ruraux' "trame verte" des campagnes, retrouvent un sens et ouvrent la voie vers cette fusion de l'humain et du paysage impulsant un désir de "vivre ensemble". C'est ce que cherche à mettre en lumière ce travail qui s'appuie sur une expérience menée à Ségur-le-Château en Corrèze "chemin faisant".</p>	
Abstract (1600 caractères maximum) : <p>In order to respond to the changes in rural society confronted with the arrival of neo-rural, neo-peasants, urbans, it is necessary to envisage solutions for reconciliation that will allow possible communication between these different populations. Farmers, who have always played a role in the "social pact", will therefore have to become involved in a project of coexistence with these newcomers, who are themselves engaged in an inevitable adaptation process. From this point of view, rural roads have a symbolic role to play insofar as they concentrate the history, geology, geography and topography of a rural area. They draw the landscape of an area subject to the evolutions of the agricultural world which had an impact on their disappearance. However, under the influence of the new expectations of our urban society, they can respond to the project of a future society concerned with the preservation of its environment and seduced by approaches aimed at maintaining a living environment. The result will be a sustainable agriculture that respects the fundamental cycles of any culture, based on new and old knowledge. Rural paths, the "green fabric" of the countryside, are regaining their meaning and opening the way to this fusion of human beings and the landscape, giving rise to a desire to "live together". This is what this work seeks to highlight, based on an experiment carried out in Ségur-le-Château in Corrèze "chemin faisant".</p>	
Mots-clés : mutation, paysage, agriculture, chemins ruraux, cohabitation, pacte social, environnement Key Words: mutation, landscape, agriculture, rural roads, cohabitation, social pact, environment	